

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame



PÉRY-LA HEUTTE

L'administration en action

Nouvelles fonctions, coordination optimisée et équipes renforcées pour mieux servir la population. Découvrez les noms et les rôles de celles et ceux qui font tourner la commune au quotidien. Suite en pages 6 et 7

CLUB DES 100 DU FC ERGUËL

50 ans et 360 bonnets

À l'occasion de son 50^e anniversaire, le Club des 100 a offert un bonnet à tous les junior(e)s du Team Vallon. Un geste chaleureux pour soutenir les 360 jeunes talents et leur souhaiter plein de succès lors de la préparation hivernale. Une belle attention qui restera gravée dans les mémoires. À découvrir en page 20



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17h. Adieux: mardi 17h ou sur demande. **Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary** (fin de ce journal): mardi 12h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Langage sous tension

Le langage inclusif interroge nos habitudes et révèle des biais de genre profondément ancrés. Le psycholinguiste Pascal Gygax propose un éclairage scientifique sur cette question au cœur des débats actuels, lors d'une conférence qui se tiendra au CIP de Tramelan le 4 février prochain.

Suite à la page 13

Réclame



Nos conseils en placement

Chez nous, vous pouvez compter sur un conseil complet en matière de placement.



Prenons rendez-vous et discutons.



Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

À VENDRE
Matelas Atmosphère
Confort Medium Riposa
90 x 200 cm, utilisé 1 mois
Neuf 1400 francs / cédé 700 francs
032 941 57 73 (le soir)

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

À LOUER COURTELARY

Emplacement central Chambres meublées

Salle de bains privée (douche & WC),
espace de vie lumineux et fonctionnel,
Wi-Fi, sans cuisine, idéal pour une solution simple,
entretien et services inclus

Loyer 600 fr. tout compris, disponibilité immédiate, idéal
pour une personne seule ou un court/moyen séjour

Situation centrale, proche des commerces,
écoles et transports, quartier calme et sécurisé

Renseignements et visites : 079 279 40 79



The logo for La Roseraie EMS is located in the top left corner. It features a stylized white rose graphic above the text 'LA ROSERAIE' in a serif font. The 'A' in 'ROSERAIE' is stylized with a horizontal line through it. The background is a light green color with a diagonal white line running from the bottom left to the top right.

À LOUER
COURTELARY

Place de la Gare 3
Appartement 4½ pièces

3 chambres, cuisine ouverte équipée,
2 salles de bains (baignoire + WC séparé), séjour spacieux
avec balcon, petit réduit, cave et buanderie communes
Loyer 1100 fr. + 400 fr. charges, disponibilité immédiate
Animaux acceptés, places de parc disponibles
en dessous de l'immeuble, situation centrale, proche
des commerces, écoles et transports

Renseignements et visites : 079 279 40 79



**RENCONTRES OECUMÉNIQUES
DES AÎNÉS à 14 h 30**

**Centre paroissial réformé Tramelan
Grand-Rue 146a**

- 4 février Comment garder sa vivacité d'esprit ?
(Sylvia Wicky - Pro Senectute)
- 11 mars Le commerce équitable : un atout pour l'avenir de la planète. (Samuel Bouille)
- 1^{er} avril *1600 km, ça use les souliers !*
Récit d'un voyage sur les traces des Huguenots
(Véronique Tschanz, pasteure)

La nouvelle saison commence, BIENVENUE à toutes et tous !

voir communiqué

Cortébert • Salle polyvalente • Vendredi 30 janvier, dès 20 h

Super match au loto des pêcheurs de Cortébert

Première tournée gratuite • 25 tournées à Fr. 1.– la carte
• 2 cartes payantes = 1 carte gratuite • 2 tournées « carton » à plus de Fr. 430.– (Fr. 2.– la carte) • 1 tournée Royale à Fr. 2.– la carte avec montre Longines (toutes les cartes sont payantes).

Abonnement 4 cartes : Fr. 50.– par personne, cartons compris

Superbes prix: BONS, PLATEAUX DE FROMAGES, PANIERS GARNIS, FILETS – Cantine.

Se recommande : Société des pêcheurs Cortébert

**Réservez vos dates de parution
pour votre publicité en première page
(sous le titre) et bénéficiez de 20 % de rabais**

*Cet emplacement est à prix réduit 48 fois
en 2026, à réserver jusqu'au 31 janvier!*

Largeurs possibles de 3 à 10 colonnes.

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

Réservation et renseignements:
032 944 17 56 – fac@bechtel-imprimerie.ch

Informations sur les postes Lieux d'engagement : Saint-Imier, Tavannes Entrée en fonction : immédiate Durée de l'engagement : indéterminée

 Descriptif des offres d'emploi disponible
www.martiarcjura.ch/fr/emplois

Forme possible de postulation
Par courriel : rh-maj@martisa.ch
Les candidatures sont traitées avec la discrétion nécessaire.

Marti arc jura
Fort de plus de 250 collaborateurs et actif dans de nombreux domaines de la construction, Marti arc jura se distingue par son savoir-faire, son engagement envers la qualité et son approche éco-responsable.

Implantée dans les régions de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois, l'entreprise accompagne ses clients avec une expertise adaptée et des solutions durables.

Emplois

Père au foyer fiable, organisé et discret, souhaite remettre ses compétences commerciales, administratives, comptables, au service d'une entreprise locale du Jura bernois. Disponible pour un taux d'activité de 20% à 40%. Français / Anglais. **Contact:** eric1604@mail.ch



Recherche chauffeurs/chauffeuses bénévoles

Offrir du temps et de la mobilité avec le Service des transports Croix-Rouge

www.crs-berne.ch/transport
info@croix-rouge-jurabernois.ch

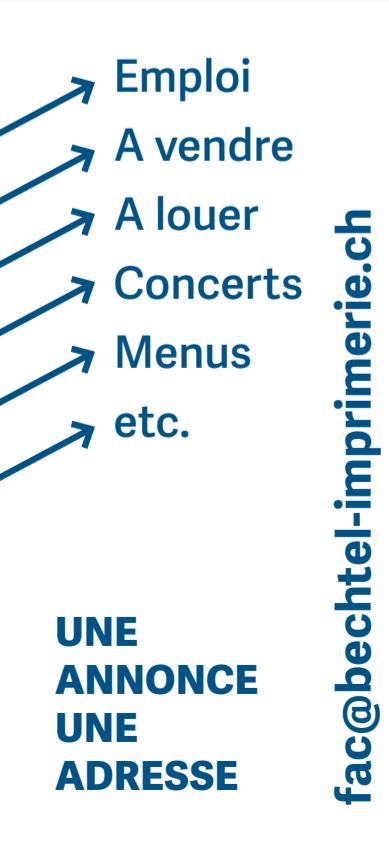
Croix-Rouge suisse Jura bernois



Votre don facilite la vie de Marlène.



Compte postal: 80-48-4



un installateur sanitaire avec CFC

Votre profil

- En possession d'un CFC d'installateur sanitaire
- Connaissance en chauffage et solaire bienvenue
- Au moins 2 ans d'expérience
- Permis de conduire indispensable

Nous proposons un poste à responsabilité dans une entreprise familiale avec possibilité d'avancement et d'avenir.

Envoyer votre postulation à Rossini-Godel Sàrl, case postale 224, 2610 Saint-Imier ou par mail à l'adresse rossini-godel@bluewin.ch

Recherche de suite ou date à convenir



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et d'addiction.

Tu es dynamique, tu as un intérêt à travailler dans un environnement tel le nôtre et tu cherches une formation professionnelle attrayante.

Nous avons le plaisir de proposer une place pour

1 apprenti(e) ASE assistant(e) socio-éducatif(ve) CFC

1 apprenti(e) ASA aide en soins et accompagnement AFP

Entrée en fonction: rentrée scolaire 2026.

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/.

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.

Mise au concours
Municipalité de Reconvillier

La Municipalité de Reconvillier recherche une personne consciente et dynamique pour compléter son équipe, au poste de

Administratrice ou administrateur des finances
à 50 – 70 %

Plus d'informations sur: www.reconvillier.ch/emplois/

Renseignements: M. Marc-André Léchot, 032 482 73 70

Les offres de service accompagnées des documents usuels seront adressées au Conseil municipal, route de Chaindon 9, 2732 Reconvillier, mention «**postulation finances**» jusqu'au 30 janvier 2026.

Reconvillier, le 15 janvier 2026



L'École à Journée Continue (EJC) de la Ferrière, recherche afin de compléter son équipe, un(e):

Assistant(e) Socio-Éducatif(ve) (ASE) et/ou
Éducateur(trice) de l'enfance (EDE)
25 % à 30 %

Voir le détail de l'offre sur le site internet de la Commune de La Ferrière: www.laferriere.ch.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur postulation accompagnée d'un curriculum vitae, ainsi que les documents usuels **jusqu'au vendredi 6 février 2026** à l'adresse de l'EJC ou par mail à ejc@laferriere.ch

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Eva Leuenberger, directrice de l'EJC «L'Érable étoilé», par tél 077 450 21 58 ou ejc@laferriere.ch.

Adresse: École à journée continue «L'Érable étoilé», Chemin des écoliers 8, 2333 La Ferrière.



CIIP Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin
Avec le soutien de AFP KEYSTONE ATS
MÉDIAS SUISSES



Fondation la Pelouse
Rue des Jonchères 66
2610 Saint-Imier
032 942 30 14

La Fondation La Pelouse à Saint-Imier met au concours un poste de:

Responsable du domaine administratif (H/F) –
Fondation pour l'accueil d'enfants (3 mois-16 ans)

La Fondation La Pelouse à Saint-Imier œuvre depuis plus de 50 ans pour l'accueil, le suivi et le bien-être d'enfants de 3 mois à 16 ans révolus, en offrant un environnement sûr, bienveillant et stimulant pour ses secteurs de la Crèche de l'école à journée continue Le Griffon et de son module de devoirs surveillés et de soutien scolaire. Nous recherchons un(e) Responsable du domaine administratif pour rejoindre notre équipe et soutenir notre mission en gérant les aspects administratifs et organisationnels de notre structure.

Description du poste:

Sous la responsabilité du Directeur Général, le(a) Responsable du domaine Administratif assurera la gestion administrative de la fondation et participera à l'optimisation des processus internes. Les principales missions seront les suivantes:

- **Gestion administrative générale:** organiser et coordonner les tâches administratives quotidiennes de la fondation.
- **Supervision des équipes:** encadrer une équipe administrative et veiller à la qualité du service rendu.
- **Gestion financière:** suivi des budgets, gestion des débiteurs et des créanciers, bilans financiers en collaboration avec le service comptabilité.
- **Ressources humaines:** gestion administrative du personnel.

Nous recherchons une personne qui dispose des compétences suivantes:

- **Compétences:** excellentes capacités organisationnelles et de gestion du temps, maîtrise des outils informatiques et de gestion administrative.
- **Qualités personnelles:** rigueur, autonomie, capacité à travailler en équipe, sens de l'écoute et du service.aisance en communication. Sensible au domaine de l'enfance.
- **Connaissances:** une bonne connaissance des réglementations relatives à l'accueil d'enfants et des contraintes administratives propres aux fondations serait un plus.

Conditions de travail:

- Contrat: CDI à 70 % basé à Saint-Imier.
- Rémunération: selon la grille de traitement du personnel bernois.
- Date de prise de fonction: à convenir.

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV complet ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse suivante: stephanie.cavallaro77@gmail.com Pour toute question, vous pouvez contacter Madame Stéphanie Cavallaro par email à stephanie.cavallaro@fondationlapelouse.ch.

La date limite de dépôt des candidatures est le 16 février 2026.

Le poste est également ouvert aux candidatures internes. Le Conseil de Fondation se réserve la possibilité de confier cette fonction à un membre du personnel de l'institution, en fonction des candidatures reçues et des compétences évaluées.



Mise au concours

Afin de repouvoir un poste vacant, la Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

collaborateur(trice) administratif(ve) à 80 %

pour ses services Bâtiments et infrastructures sportives et Urbanisme et mobilité.

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 2026 ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Jessica Lanz, Cheffe du service Bâtiments et infrastructures sportives, tél. 032 942 44 36 ou Nicolas Vuilleumier, Chef du service Urbanisme et mobilité, tél. 032 942 44 35.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Collaborateur(trice) administratif(ve) Bâtiments et Urbanisme», ou par courriel à rh@saint-imier.ch jusqu'au 10 février 2026.

Catholiques

BIENNE Unité pastorale catholique

Bienné-La Neuveville Messes: vendredi 30 janvier, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration, 17 h); samedi 31 janvier, 17 h, Saint-Nicolas, Bienné; dimanche 1^{er} février, 10 h, Sainte-Marie, Bienné + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville + 17 h, action de grâce avec les bénévoles, chapelle, Christ-Roi, Bienné; lundi 2 février, 18 h, messe de la Chandeleur, crypte, Sainte-Marie, Bienné; mardi 3 février, 9 h, chapelle, Christ-Roi, Bienné; mercredi 4 février, 9 h, crypte, Sainte-Marie, Bienné; jeudi 5 février, 9 h, Saint-Nicolas, Bienné; vendredi 6 février, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration, 17 h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienné.** Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura

Messe et homélie: dimanche 1^{er} février, 10 h 15. Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207, 2610 Saint-Imier.

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 31 janvier, 18 h, Corgémont, messe avec les participants au parcours Vivre en communion; dimanche 1^{er} février, 10 h, Saint-Imier, messe de la Chandeleur, suivie d'un apéro crêpes; mardi 3 février, 9 h messe, Corgémont; jeudi 5 février, 18 h 30 messe, Saint-Imier. **Repas pour tous:** vendredi 6 février, 12 h, Corgémont. Inscription jusqu'à mardi, midi, à la cure, 032 941 21 39. **Parcours Vivre en communion:** samedi 31 janvier, 17 h, Corgémont; mercredi 4 février, 14 h, Saint-Imier. Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.

TRAMELAN Paroisse catholique romaine

Messes: samedi 31 janvier, 17 h 30 messe et fête de la Chandeleur; jeudi 5 février pas de messe. **Catéchèse enfants:** mercredi 4 février, 18 h, foyer. **Jeudîne:** jeudi 5 février, 12 h, foyer. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan,** www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier

Orthodoxe

PÉRY Paroisse catholique orthodoxe

Patriarcat de Moscou Office: samedi 7 février, 9 h 40 confession, 10 h divine liturgie. Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, **Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8.** Pery-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.olten.ch

Évangéliques

CORGÉMONT Église pour Christ Culte:

dimanche 1^{er} février, 10 h culte en français, 10 h école du dimanche. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont,** www.gfc.ch.

CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux:

samedi 31 janvier, 13 h 30. **Gottesdienst:** Sonntag 1. Februar, 10 Uhr, mit Jürg Rindlisbacher. **Culte:** 10 h, en français, rue des Prés, Tramelan. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière,** www.chaux-dabel.ch/agenda.

ORVIN Église mouvement Culte:

dimanche 1^{er} février, 10 h, thème: *La grâce avec Sébastien Monbaron*. Programme pour les enfants sur place. **Le Crêt 2, 2534 Orvin,** pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. **contact@eglisemvmt.ch**, www.eglisemvmt.ch.

SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans):

vendredi 30 janvier, 19 h. **Culte:** dimanche 1^{er} février, 10 h, prédication Michéa 8/9 de David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier,** pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania

Repas pour tous: vendredi 30 janvier, 12 h. **Caté:** samedi 31 janvier, 11 h. **FLACH:** samedi 31 janvier, 13 h 30. **Culte:** dimanche 1^{er} février, 9 h 30, avec D. Nussbaumer. **Prière communautaire:** vendredi 6 février, 19 h. **Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier,** pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.

Église le Roc Service d'entraide:

écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après.

Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

www.egliseroc.wordpress.com.

Église néo-apostolique de Suisse Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. [www.nak.ch](http://nak.ch), [www.nak.today](http://nak.today).

SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du

Pierre-Pertuis Journée séminaire:

samedi 31 janvier, 9 h 30, *Comment vivre et annoncer l'Évangile?*

Culte: dimanche 1^{er} février, 10 h. Au revoir à la famille Bourgeois, 11 h. École du dimanche. **Étude biblique:** mardi 3 février, 20 h. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz,** www.eepc.ch.

TRAMELAN

Armée du Salut Parcours Alphalive:

vendredi 30 janvier et vendredi 6 février, 19 h.

Célébration:

dimanche 1^{er} février, 9 h petit-déjeuner, 9 h 45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube: Armée de Salut Tramelan).

Message: Marcel Niederhauser. Speakids (enfants) et garderie. **Prière 29B12:** lundi 2 février, 19 h 30. Nous prions pour vous. **Prière:** mardi 3 février, 9 h. **Repas pour tous:** jeudi 5 février, 12 h. **Caté, instruction biblique pour jeunes:** jeudi 5 février, 18 h. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan.** **Renseignements:** Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedu-salut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedu-salut.ch.

Église Évangélique Baptiste, Oratoire La Grappe:

vendredi 30 janvier, 19 h, Bienné.

Culte:

dimanche 1^{er} février, 9 h 30, avec Pierre Perrot, 9 h accueil café-croissant. **Étude biblique:** mardi 3 février, 20 h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan,** 078 406 91 08, www.oratoire-tramelan.ch.

Église Évangélique du Figuier Étude biblique:

vendredi 30 janvier, 20 h, thème *Oser grandir*, selon Ephésiens 4:15: «En disant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tout point de vue vers celui qui est la tête, Christ». Via Zoom.

Culte:

dimanche 1^{er} février, 9 h 30, avec message de Daniele Zagara et partage de la sainte cène.

On prie pour vous à Tavannes:

mardi 3 février, 10 h, chez Denise. **Réunion de prière:**

mardi 3 février, 19 h, au Figuier. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan,** pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg

Culte: dimanche 1^{er} février, 10 h, rue des Prés,

avec Sophie Hege, suivi d'un apéro. Garderie, groupe juniors. **Culte en allemand:** dimanche 1^{er} février, 10 h, La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et de silence:** mardi 3 février, 13 h 30, rue des Prés. **Couture:** mardi 3 février, 14 h, Mont-Tramelan. **Rencontre des veuves et femmes vivant seules:** mercredi 4 février, 14 h, rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan,** www.menno-sonnenberg.ch.

Réformées

ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Culte:

dimanche 1^{er} février, culte du dimanche de l'Église + cult'une place pour toi, La Ferrière, 10 h. Participation de la fanfare de La Ferrière, apéritif à l'issue du culte.

MEUF (Mille Et Une Femmes):

café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, 14 h-16 h, salle de

paroisse de Courtelary, et le 3^{er} mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter / crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous.

Avec ou sans connaissances ! Matériel sur place. Prochaines dates: 5 et 18 février. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées):** mercredi 25 mars, 18 h 30-20 h, rue de la Cure 1, Saint-Imier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. **Coordination et aumônerie des homes:** Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. **Catéchisme:** www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catéchisme/. **Services funèbres (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch.

SONCEBOZ-SOMBEVAL Cult'une place pour

toi:

dimanche 1^{er} février, La Ferrière, voir rubrique de la collaboration. **Rencontres des aînés:**

mardi 3 février, 13 h 45, cure, jeux et partage. **Accompagnement de la pasteur:**

si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schlüter@referguel.ch. **Secrétariat:** Florence Courreau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. **Président:** John Brogi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.

SONVILIER Culte commun:

dimanche 1^{er} février, 10 h, La Ferrière, dimanche de l'Église et cult'une place pour toi, voir aussi rubrique commune. **Soirée raclette et chansonnette:** vendredi 13 février, 19 h, maison de paroisse de Sonvilier, repas de soutien en faveur de Terre Nouvelle. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier.** Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. **Présidente:** Beatrix Ogi, 079 725 15 41, beatrix.ogi@bluewin.ch.

Évangéliques

Évangélique de la maison de paroisse: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch.

Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

VILLERET Cult'une place pour toi: dimanche 1^{er} février, La Ferrière, voir rubrique de la collaboration. **Petit café:** mardi 3 février, 9 h 30, cure de Villeret, ouvert à tous. Rue Principale 35, 2613 Villeret. Permanence pastorale assurée par Solveig Perret-Almelid, 078 956 76 84. **Présidente du conseil de paroisse:** Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. **Secrétariat:** ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.

RONDCHÂTEL Paroisse réformée de

Rondchâtel Culte: dimanche 1^{er} février, 10 h, église de Vauffelin, sainte cène, dimanche de l'Église. Thème: *Vivre dans la gratitude*. Officiants: Anne Noverraz, Olivier Jordi. Organiste: Marie-Claire Charpilloz. Collecte: elle bénéficiera à deux institutions

Projet bien vivre à Orvin : soutien de la Commune

Orvin encourage le lien entre voisins : des bons d'achat locaux pour animer vos fêtes de quartier !

Parmi les actions qui contribuent au bien vivre, la convivialité, la rencontre, le partage et l'accueil des nouveaux habitants sont des éléments essentiels.

Afin de favoriser le vivre ensemble, la Commune désire stimuler et encourager l'organisation de fêtes des voisins ou de fêtes de quartiers en y contribuant financièrement.

Ainsi, la Municipalité allouera un subside de 200 francs sous forme de bons d'achats locaux Cad'Orvin (afin de favoriser le commerce local) à toute organisation de telle fête.

Il suffit de s'annoncer à l'Administration communale pour communiquer la date de l'événement et retirer les bons.

Alors, n'hésitez plus, rendez-vous, fêtez ensemble, anmez vos quartiers! ■CM



Vue d'Orvin

La nouvelle commission scolaire est formée



La nouvelle commission scolaire est constituée

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a nommé les six membres de la toute nouvelle commission scolaire : Nathaëla Aufranc (conseillère municipale en charge des Écoles, membre d'office), Aurore Bühler, Gaëlle Chinnavassen, Jonathan Keller, Cosette Léchot, Adrian Seiler, Mathis Wetzel. Cette commission se constituera elle-même lors de sa première séance en désignant son(sa) président(e).

Nous félicitons les nouveaux membres pour leur engagement futur en faveur de nos écoles et des élèves d'Orvin et les remercions sincèrement pour avoir accepté cet honorable mandat.

■CM

866-2026: Orvin célèbre ses 1160 ans

An 866 apr. J.-C., l'endroit d'Orvin est mentionné pour la première fois, il portait à cette époque le nom de Ullvinc, qui est encore aujourd'hui son nom allemand transformé en Ilfingen.

Le 19 mars 866, dans un diplôme du roi de Lorraine, Lothaire confirme à l'abbaye de Moutier-Grandval ses possessions situées en différents lieux; il y est fait mention d'Ullvinc et de sa chapelle. Pour que l'endroit fût mentionné dans cet acte, il fallait qu'il fût d'une importance suffisante et par conséquent qu'il fût habité depuis longtemps. Également, pour qu'il existât là une chapelle, il faut supposer qu'au temps où le christianisme se répandit dans le pays, un disciple d'un ermite quelconque (de saint Imier en

l'occurrence) y bâtit une petite chapelle et s'y voua à la culture du sol. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine d'Orvin (tiré de La Seigneurie d'Orvin, par Albert Michaud, édition de 1923).

1160 ans d'histoire d'Orvin, et comme il n'y a pas que les grands événements qui se célèbrent, celui-là vaut bien une journée de fête!

La date retenue : le vendredi 4 septembre, à la cantine Sous-les-Roches, avec quelques officialités, mais surtout beaucoup d'animations musicales et de la bonne humeur.

Orvinoises et orvinois, réservez d'ores et déjà cette date!

Les détails seront communiqués bien entendu en temps utiles. ■CM

Délégations municipales

Stéphane Beney se rendra avec un membre de la Voirie à l'exposition professionnelle AquaPro à Bulle, du 4-6 février. Patrik Devaux représentera la Municipalité à l'Assemblée générale de la Société de tir en campagne d'Orvin, le 18 février. Patrik Devaux est le délégué de la Municipalité à l'assemblée du SASC, le 28 mai prochain. ■CM

Nouveau président à l'APO

L'APO, Association des Parkings aux Prés-d'Orvin, a tenu mercredi dernier une assemblée extraordinaire pour désigner un nouveau membre du comité pour représenter la Commune d'Orvin, ceci en remplacement de Nicolas Aufranc, démissionnaire. Le choix s'est porté sur Jean-Philippe Berger, nouveau conseiller municipal à Orvin.

La séance du comité qui a directement suivi l'assemblée a ensuite nommé Jean-Philippe Berger à la présidence de l'APO.

Le comité, organe directeur de l'APO, compte encore Isaline Mercerat (représentante de Parc Chasseral) et Francis Conrad, vice-président (représentant de la Commune de Nods).

Nos félicitations et nos remerciements à Jean-Philippe Berger pour sa nomination et pour son engagement en faveur de cette association et de la Commune. ■CM

Nouveau stagiaire à l'EJC

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé d'engager Howel Rohrer, de La Neuveville, comme stagiaire auprès de notre École à journée continue Les Moqas. Howel Rohrer est actuellement en année de préparation professionnelle et souhaite faire un CFC d'ASE. Le contrat à l'EJC sera pour le 2^e semestre (du 1^{er} février au 31 juillet). Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir lors de son stage. ■CM

ORVIN

Le Florisa, 25 ans de passion...

Il y a 25 ans, j'ouvrais les portes de ma boutique florale *Le Florisa*. Pendant un quart de siècle, j'ai eu le privilège de fleurir vos vies, vos joies et vos peines. Chaque sourire, chaque larme, chaque célébration ont été une source d'inspiration, guidée par une passion sans limites pour mon métier de fleuriste.

Aujourd'hui, je regarde le chemin parcouru avec beaucoup d'émotion. Que de bouquets composés au fil des saisons, que de moments de vie accompagnés.

Afin de fêter cet événement, une exposition est organisée du jeudi 5 février au samedi 7 février.

Le vendredi, venez partager le verre de l'amitié dès 16 h 30.

Merci d'avoir fait de cette boutique un lieu de vie, d'émotions et de partage.

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité durant toutes ces années. ■ISABELLE

ORVIN

Musique et convivialité

Une journée musicale pour préparer le concert annuel sous les projecteurs du cinéma

Le dimanche 25 janvier a eu lieu notre traditionnelle journée musicale à la cure d'Orvin. Cette journée, richement remplie de musique, était consacrée à la préparation des morceaux pour notre concert annuel, qui se tiendra le samedi 28 mars au soir à la cantine Sous les Roches à Orvin.

Avant tout, la musique rime avec camaraderie : rires, bonne humeur et plaisir de partager un moment convivial tous ensemble ont rythmé cette journée. Pour reprendre des forces, des burgers maison ont été préparés à midi, ravissant les papilles avant de poursuivre les répétitions jusqu'à environ 16 h 30.

Cette année, notre concert sera placé sous le thème des musiques de film, avec un programme varié qui saura satisfaire tous les goûts. Nous proposerons également le parraînage des morceaux ; le programme détaillé sera présenté prochainement en avant-première dans la presse. Les entreprises comme les particuliers intéressés peuvent manifester leur intérêt par courriel à l'adresse suivante: info@fanfare-harmonie-orvin.ch.



Photo d'ensemble de la journée musicale 2026

RANDO GOURMANDE

Saveurs et paysages à Romont

La Rando gourmande fait son grand retour dans la région le 9 mai pour une nouvelle édition à Romont BE placée sous le signe de la convivialité et des saveurs. Cette balade gourmande, accessible à tous, invite les participants à découvrir les magnifiques paysages de la région tout en dégustant de délicieux mets et de bons vins, dans une ambiance chaleureuse.

Les inscriptions sont désormais ouvertes et le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire sans attendre. Tarifs: adultes et enfants dès 14 ans:

50 francs, enfants jusqu'à 13 ans : 1 franc par année d'âge, paiement par Twint au 079 336 03 95, important: merci d'indiquer dans le libellé du paiement Twint : nom, prénom, nombre d'adultes, nombre d'enfants + âge.

Une belle occasion de partager un moment gourmand en famille ou entre amis. Le comité d'organisation se réjouit de vous accueillir nombreux! ■CB

Pour toutes questions ou renseignements, contactez le numéro suivant: 079 430 67 54

SAUGE AVIS COMMUNAUX

Test des sirènes

Comme chaque année le premier mercredi de février, les sirènes utilisées pour transmettre l'alarme à la population en cas de catastrophe et de situation d'urgence seront testées, soit le mercredi 4 février entre 13 h 30 et 16 h 30. Merci d'en prendre bonne note! ■CM



freepk.com



Nouvelle année, nouvelle dynamique

Début 2026, l'administration communale se restructure pour mieux servir la population, alliant expérience, dynamisme et coordination au sein de ses équipes

Après une année 2025 riche en changements, l'administration communale de Pery-La Heutte évolue. Il est donc temps, en ce début d'année 2026, de vous présenter et de vous expliquer son fonctionnement. Après plusieurs mois de réflexion, la Municipalité a décidé de restructurer les postes et les fonctions à l'intérieur, principalement afin de donner suite à la fin de l'activité du responsable technique en ce début d'année. Cette nouvelle organisation administrative se veut plus dynamique, afin de pouvoir mieux répondre aux attentes de la population, ainsi qu'à un travail toujours plus vaste et complexe. Bienvenue à l'administration.

La force de l'expérience Agence AVS du Bas-Vallon

Dans cette nouvelle organisation, la stabilité à certains postes clés reste essentielle, avec du personnel qualifié et compétent depuis de nombreuses années. C'est notamment le cas de notre agence AVS du Bas-Vallon et de sa préposée, Corinne Faehdrich, qui, répond, en français et en allemand, aux demandes et se tient au service de la population des villages d'Orvin, Romont, Sauge et évidemment Pery-La Heutte. Grâce à ses solides connaissances, sa maîtrise des dossiers et son organisation, elle fait fonctionner à elle seule une agence regroupant ces villages.

Locations et permis de construire

Notre commune a également la chance de pouvoir compter sur Françoise Blaser. Fidèle à son poste depuis de très nombreuses années, elle remplit toujours, avec le sourire, les tâches essentielles au sein de l'administration, que ce soit dans la gestion des locations de nos bâtiments, le soutien direct dans la gestion des permis de construire, les dépôts publics ou encore les dossiers parfois menés dans l'ombre, semaine après semaine. Elle apporte également son soutien à Corinne Faehdrich auprès de l'Agence AVS du Bas-Vallon, lorsque cela s'avère nécessaire.



Vue de Pery

Contrôle des habitants

Mélanie Robert-Nicoud est également une collaboratrice de longue date qui connaît son domaine sur le bout des doigts. Principalement active dans le contrôle des habitants, elle fait le lien entre l'accueil au guichet, les demandes adressées à la commune et les contacts nécessaires auprès des offices externes.

Elle est notamment une plateforme de liaison entre les services cantonaux et la commune. Son expertise et sa connaissance des procédures en font une collaboratrice de premier choix pour traiter les dossiers pas toujours évidents dans les méandres des structures administratives externes.

La dynamique de la nouveauté Police administrative

Une des fonctions qu'une commune doit gérer est la police administrative. Souvent trop méconnue, elle est malheureusement aussi fréquemment associée à de mauvaises interprétations des tâches, par manque de connaissance de son véritable domaine d'activité. Ce poste est également souvent confondu, de par son nom, avec les fonctions de la Police cantonale bernoise. C'est Julie Lienhard, actuelle collaboratrice de notre administration, qui relèvera ce nouveau défi avec dynamisme, écoute, sens de la gestion et coordination. Parmi les principales tâches qui lui seront attribuées, il convient de citer de manière non exhaustive, la gestion des zones limitées à 30 km/h, des places de stationnement, ainsi que du respect des obligations applicables aux établissements publics et restaurants (sont toutefois exclus de son champ de compétences les contrôles relatifs aux normes alimentaires et de sécurité incendie, lesquels relèvent respectivement de l'inspecteur sanitaire et de l'Assurance Immobilière Bernoise (AIB) dans notre canton). Elle sera également à disposition pour le traitement de diverses problématiques citoyennes, ainsi que pour l'exécution de tâches administratives liées à la gestion des actes de poursuite et au contrôle des autorisations d'exploitation. De plus, elle continuera de se tenir disponible pour la population au guichet, en collaboration avec Mélanie Robert-Nicoud. Nous lui souhaitons plein succès dans cette évolution et remercions la population de lui réservé un bon accueil si, à l'occasion, vous la croisez dans le village.

Coordinatrice technique

Dans cette nouvelle réorganisation, l'administration avait un réel besoin de revoir sa gestion de projet et sa coordination technique. Variés et parfois complexes, les projets sont nombreux et de toutes tailles. De nos jours, sans une très bonne coordination, il est facile d'oublier l'un ou l'autre dossier sous la pile. La commune est donc très heureuse d'avoir pu trouver, en la personne de Cindy Rohrer, la collaboratrice idéale pour démarrer et développer ce nouveau poste. Celui-ci lui permettra

d'être en contact étroit avec le Conseil municipal, les cadres de l'administration, mais également avec les employés techniques sur le terrain. Elle fera office de plateforme de communication et de gestion de l'ensemble des projets en cours et à venir, tant techniques que généraux, afin que notre commune continue d'avancer de manière professionnelle et tournée vers l'avenir. Grâce à cette nouvelle organisation, la commune est également très heureuse de pouvoir conserver son ancienne apprentie.

25 ans d'expérience au profit du soutien aux finances

Pour finir cette présentation des collaboratrices de l'administration, c'est un réel plaisir de pouvoir compter sur une personne qui fêtera ses 25 ans de service à la commune en ce mois de février et qui, après tant d'années, est toujours aussi motivée. Bien peu de choses lui sont inconnues au sein de l'administration, et c'est une vraie plus-value pour l'équipe et pour la commune de pouvoir compter sur Véronique Bessire. Elle a accepté avec dynamisme de revoir son mode de fonctionnement afin de reprendre la coordination des finances en soutien de l'administratrice des finances. Multitâche et avec de très nombreuses cordes à son arc, Véronique Bessire pourra apporter un appui précieux dans notre nouvelle structure de fonctionnement.

Des cadres qui affichent plus que des images La rigueur des chiffres au profit des constructions

La commune a la chance de pouvoir compter depuis quelques années sur une cadre impliquée, motivée et rigoureuse dans la gestion financière de la municipalité. Notre administratrice des finances, Martine Krähenbühl, gère ce domaine avec beaucoup de professionnalisme. Depuis le départ de l'ancien responsable technique, elle a spontanément proposé de mettre sa rigueur au service de la commune également dans le domaine de l'urbanisme et des constructions. C'est donc avec une grande reconnaissance que nous pouvons annoncer ici sa nomination en tant qu'administratrice des constructions depuis la fin de l'année passée. Avec le soutien notamment

de Véronique Bessire et du personnel administratif, elle pourra pleinement prendre ses marques dans les deux domaines que sont les chiffres et les constructions.

De la formation à la pratique

Le petit dernier en termes d'arrivée dans l'équipe, mais pas forcément en taille, le garant des clés (bien que toutes les portes de la commune soient désormais gérées par badges), n'est autre que le secrétaire municipal. Michel Joray, actuellement en formation afin d'obtenir son diplôme de cadre en administration communale, a la chance de pouvoir compter sur une équipe administrative compétente et motivée. La nouvelle structure mise en place permet une administration et une gestion d'équipe simplifiées et dynamiques. Le secrétaire municipal peut s'appuyer sur les sept personnes citées ci-dessus afin de coordonner l'ensemble des dossiers qui évoluent au fil du temps entre le Conseil municipal et la population. De plus, afin d'assurer la gestion de l'équipe technique, il reprend aussi la coordination de celle-ci, principalement administrative, en lieu et place de l'ancienne fonction de responsable technique de la commune.

Administration communale : une composition harmonieuse

- Secrétaire municipal: Michel Joray, 100 %
- Administratrice des finances et des constructions: Martine Krähenbühl, 80 %
- Coordinatrice des finances et secrétaire d'administration: Véronique Bessire, 100 %
- Coordinatrice technique et secrétaire d'administration: Cindy Rohrer, 80 %
- Coordinatrice de la police administrative et contrôle des habitants: Julie Lienhard, 100 %
- Coordinatrice de l'urbanisme et secrétaire d'administration: Françoise Blaser, 70 %
- Contrôle des habitants et secrétaire d'administration: Mélanie Robert-Nicoud, 60 %
- Préposée de l'Agence AVS du Bas-Vallon: Corinne Faehdrich, 70 %



Les membres du Conseil municipal et le secrétaire municipal

L'équipe technique, un moteur communal essentiel

Une grande expérience au service de la population

L'équipe technique est un modèle de stabilité et de connaissances. La commune a la chance de pouvoir compter sur du personnel expérimenté et actif de longue date, que ce soit dans le secteur des cantonniers, des concierges ou encore du fontainier. Ce staff de six employés travaille parfois de jour comme de nuit (notamment en hiver ou en cas de fuite d'eau) afin que la commune, ses bâtiments et ses rues soient toujours opérationnels dans les meilleures conditions possibles. Les nombreuses tâches accomplies par cette équipe méritent d'être appréciées à leur juste valeur.

Séance du lundi: l'équipe se réunit chaque lundi matin avec la coordinatrice technique, l'administratrice des finances et des constructions ainsi que le secrétaire municipal, afin d'organiser le travail de manière globale, coordonnée et planifiée. Cette organisation permet un suivi des projets et une très bonne transmission des informations afin de garantir ensuite une bonne coordination avec le Conseil municipal.

Équipe technique

- Cantonnier: Pascal Minger, 100 %
- Cantonnier: Patrick Bessire, 100 %
- Fontainier:
Yohann Quadranti, 100 %
- Concierge:
Manuel Lopes Dias, 100 %
- Concierge: Milan Samolovac, 100 %
- Apprenti CFC d'agent
d'exploitation 2^e année:
Noah von Allmen, 100 %

L'équipe peut également compter sur ses auxiliaires en cas de surcharge de travail et/ou d'absence de personnel.

Merci à Frédéric Friedli, Romain Evalet et Christian Criblez pour leur contribution très importante durant l'année.

L'encadrement des jeunes dans l'ADN de notre commune EJC (École à Journée Continue): seulement trois lettres, mais beaucoup de passion

La commune peut également se targuer de disposer d'une EJC dynamique

et formatrice composée de 5 éducatrices et d'un apprenti. Une équipe compétente et motivée pour encadrer les élèves en dehors du temps scolaire. Par un accompagnement éducatif, social et bienveillant, le suivi des enfants s'effectue, entre autres, à travers l'apprentissage de la vie en collectivité, l'encadrement lors des repas, l'accompagnement aux devoirs, l'animation d'activités créatives et pédagogiques. L'équipe fait preuve d'une grande pluridisciplinarité et d'une belle dynamique afin que tous les enfants puissent se sentir écoutés et soutenus.

Équipe éducative de l'EJC

- Directrice et éducatrice HES:
Marion Veugeois, 60 %
- Éducatrice: Mélanie Mirante, 46 %
- Éducatrice:
Joséphine Brüggemann, 52 %
- Éducatrice:
Élodie Vuilleumier, 42 %
- Auxiliaire éducatrice:
Megane Zürcher, 50 %
- Apprenti assistant socio-éducatif
CFC 1^{re} année: Noa Bürki, 100 %
- Éducatrice remplaçante (de janvier
à juin 2026): Lizeth L. Hodgson, 42 %

L'équipe peut aussi compter sur du personnel de remplacement sur appel.

5 auxiliaires éducatrices du pool de remplacement

Marie-Josée Gousset, Rachel Krähenbühl, Anne-Laure Buchwalder Guerrin, Martine Schütz et Patrizia Kämpf.

Le Centre d'Animation Jeunesse, plus si jeune, mais terriblement dynamique et en pleine expansion

Dernier département, le CAJ accueille et encadre depuis 25 ans les jeunes jusqu'à 20 ans. Initialement destiné aux enfants et aux jeunes de la commune, il s'est progressivement ouvert aux villages avoisinants, avant de devenir officiellement intercommunal depuis quelque temps, via une convention regroupant les communes de Romont, Sauge, Orvin, Evilard/

Macolin, Sonceboz, Corgémont, Cortébert, et, bien évidemment, Pery-La Heutte. Le Centre d'Animation Jeunesse est devenu, au fil du temps, bien plus qu'un simple lieu d'*animation*. Présent de manière mobile dans les villages partenaires depuis quelques années, le CAJ a désormais développé et mis en route une présentation de suivi et d'accompagnement individuel ou collectif sur mesure des jeunes de la région en dehors de ses murs. Ainsi, le CAJ se positionne comme un interlocuteur direct pour les jeunes et les parents, offrant des espaces pour le développement d'activités de loisirs, ainsi que la possibilité de recevoir un accompagnement privilégié à caractère social. Il offre également une prestation de travail social en milieu scolaire (TSS), à raison d'une journée par semaine, dans les écoles primaires d'Orvin et d'Evilard/Macolin. Notre équipe, composée de trois personnes, cherche constamment à améliorer ses prestations. La commune est reconnaissante du travail accompli par cette entité, qui continue d'évoluer et de remplir pleinement son mandat, lequel sera, nous l'espérons, prochainement reconduit pour la période 2027-2030.

Équipe du CAJ

- Animatrice socioculturelle HES:
Marjorie Oppiger, 85 %
- Travailleuse sociale hors murs HES:
Aurélie Acebedo, 80 %
- Animateur socioculturel HES:
Vincent Beuret, 50 % (+30 %
annualisé TSS).

Le Conseil communal en chef d'orchestre

Mélange de compétences pour des dicastères toujours sollicités

Pour terminer cette présentation 2026, il nous semblait important de rappeler les fonctions du Conseil communal. Cet organe exécutif est composé de six membres et d'un maire. Il se réunit deux fois par mois, les mercredis soir des semaines paires de l'année. Leur travail principal consiste à suivre les dossiers, à les encadrer et, bien entendu, prendre les décisions relevant de leurs compétences en tant que conseillers communaux. Leur mission

est donc de veiller à la bonne marche de la commune et d'informer, voire de donner, à la population le choix d'orientations à prendre lors des assemblées municipales, qui se tiennent deux fois par année, en juin et en décembre. Pour cette dernière année de législature, avant le renouvellement de quatre membres du Conseil en fin d'année 2026, voici les membres de l'Exécutif avec leurs dicastères et leurs fonctions:

- Maire: Nussbaumer Claude
mairie@pery-laheutte.ch
Dicastères: Administration –
Urbanisme – Police des
constructions – Sépulture.
Fin de législature: 31 décembre 2026
- Vice-maire: Huissoud Thérèse
cm-eaux@pery-laheutte.ch
Dicastères: Service des eaux –
Agriculture – Règlements.
Fin de législature: 31 décembre 2026
- Conseiller: Tarantini Raffaele
cm-ecoles@pery-laheutte.ch
Dicastères: Écoles – École à journée
continue (EJC) - Bibliothèque
Fin de législature: 31 décembre 2026
- Conseiller: Merkelbach Bernard
cm-tp@pery-laheutte.ch
Dicastères: Travaux publics –
Bâtiments – Centre animation
jeunesse (CAJ)
Fin de législature: 31 décembre 2026

- Conseiller: Eicher Stephan
cm-finances@pery-laheutte.ch
Dicastères: Finances – Assurance
– Industrie – Promotion
économique – Personnel RH.
Fin de législature: 31 décembre 2028
- Conseiller: Andriani Daniele
cm-securite@pery-laheutte.ch
Dicastères: Police locale –
Protection civile – Affaires
militaires – Sapeurs-pompiers
– Relations publiques et
communication – Éclairage public
– Énergies.
Fin de législature: 31 décembre 2028
- Conseillère: Reymond Lydia
cm-dechets@pery-laheutte.ch
Dicastères: Déchets - Œuvres
sociales – Sociétés – Sports – ACE
– Archives
Fin de législature: 31 décembre 2028

Le Conseil communal tient à remercier sincèrement l'ensemble du personnel communal cité dans l'article. Leur investissement tout au long de l'année permet à la commune, dans son ensemble, de fonctionner efficacement et de mettre à disposition de la population des ressources et des solutions adaptées.

■ CM

Recensement des habitants

En 2025, la population de Pery-La Heutte a évolué de la manière suivante:

Total des habitants au 31 décembre 2024: 1980 et au 31 décembre 2025: 1976, soit un chiffre inférieur de 4 unités.

À la fin 2025, nous avons recensé 1568 ressortissants suisses, soit 773 femmes et 795 hommes et pour les ressortissants étrangers le total était de 408, soit 179 femmes et 229 hommes. 16 naissances sont enregistrées, pour 16 décès.

Les arrivées de nouveaux habitants de nationalité suisse sont au nombre de 60 alors que les départs se montent à 77.

63 étrangers sont arrivés dans la localité et 50 en sont partis.

Pyramide des âges

La pyramide des âges se présente de la manière suivante:

0-9 ans: 168; 10-19 ans: 180;
20-29 ans: 222; 30-39 ans: 258; 40-49 ans:
253; 50-59 ans: 300; 60-69 ans: 266;
70-79 ans: 198; 80-89 ans: 109; 90 et plus: 22.

État civil

L'état civil révèle 845 célibataires, 801 mariés, 228 divorcés, 1 partenariat dissout et 101 veufs-veuves. ■ CM

ENSEMBLE D'ACCORDEONS PÉRY

90^e assemblée générale

Placée sous le signe de la musique et de la reconnaissance

Après avoir donné une sérenade à la Résidence des Roches à Orvin l'après-midi, l'Ensemble d'Accordéons Pery a tenu ses assises samedi dernier à l'ancien collège de La Heutte, sous la présidence de Gabrielle Joray.



Nos jubilés: Noémie Marti-Droz et Jean-Claude Sutter

Gabrielle Joray a remercié tous les membres pour les prestations musicales fournies lors des différentes manifestations de l'année 2025, ainsi que toutes les personnes bénévoles qui nous soutiennent. Elle est très fière

de recevoir des compliments et encourage chacun à rester positif, sérieux, de bonne humeur et faire plaisir aux autres.

À noter les démissions de Colette Ganguillet et Jeannine Gruber. Pour remplacer Colette qui occupait le poste de vice-présidente, le comité a proposé Jessica Padrutt pour la remplacer. Jessica a été élue par acclamations.

Les personnes présentes ont chaleureusement applaudi Noémie Marti-Droz, Jean-Claude Sutter et Jeannine Gruber malheureusement malade, pour respectivement 15, 25 et 55 ans d'activité.

Durant l'année 2026, l'Ensemble participera à diverses manifestations: carnaval, samedi musical, Suisse bouge, diverses aubades, concert annuel.

La présidente demande à Madame Lydia Reymond, représentant la commune, de transmettre nos remerciements au conseil municipal pour la mise à disposition des locaux et le subside annuel.

L'assemblée étant terminée, elle a été suivie de l'apéritif et du traditionnel repas. ■ RK

PÉRY-LA HEUTTE

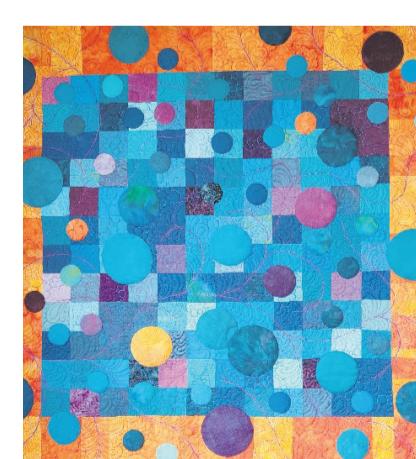
Une exposition haute en couleur

Quelque 70 quilts (patchwork) seront accrochés sur les cimaises du Centre communal les 7 et 8 février prochain, ces créations sont le résultat de la participation à un concours autour du cercle chromatique d'Itten

En 1961, l'artiste suisse Johannes Itten créa une palette de couleurs particulière: le cercle chromatique. Il développa cet outil pour faciliter le choix des couleurs pour les peintres débutants. Plus tard, ce cercle fut légèrement perfectionné et devint un support très efficace pour combiner les couleurs.

C'est justement sur la base de ce support qu'a été lancé le Challenge 2025 de l'Association Suisse des Quiltées (patCHquilt). Le défi de ce concours consistait à choisir et utiliser trois couleurs équidistantes sur le cercle chromatique d'Itten pour la création d'un quilt. Bien sûr, il s'agit de trois couleurs et non de trois tissus, car toutes les nuances pastel et foncées des trois couleurs peuvent être utilisées, permettant de nombreuses variations.

Ce sont ces œuvres qui seront exposées à Pery. L'occasion de



Tricolore de Susanne Neuhauser, ce quilt a remporté le 1^{er} prix public à Lugano

découvrir cet art qui n'est pas souvent mis en lumière dans notre région. ■ MM

Samedi 7 février, 10 h-18 h
Dimanche 8 février, 10 h-17 h

Les visages de l'Exécutif local

L'Exécutif 2026-2029 de Sonceboz-Sombeval se présente avec ses nouveaux visages et responsabilités



En ce début d'année et de législature 2026-2029, qui a vu l'entrée en fonction de quatre nouveaux conseillers municipaux, il se justifie pleinement de mettre en exergue les visages qui forment notre Exécutif local.

Sur notre photo, les autorités de Sonceboz-Sombeval au grand complet, avec donc, de gauche à droite: Fritz Schnegg (enseignement et formation), Mariano Merazzi (bâtiments, plan de

zones, constructions), la vice-maire Chantal Tschanne (prévoyance sociale, santé, culture, loisirs), Daniel Stanojevic (travaux publics, énergie, trafic), le maire Claude-Alain Wüthrich (administration générale, sécurité publique), Peter Gisler (protection et aménagement de l'environnement) et Ulrich Zürcher (finances, impôts, assurances).

■ CM

Les sirènes à l'essai

Le test annuel et national des sirènes est agendé à mercredi prochain le 4 février. Ce jour-là, entre 13 h 30 et 16 h 30, toutes les installations d'alarme auditive de Suisse seront mises en activité, afin de contrôler leur bon fonctionnement. Aucune inquiétude à nourrir donc, mercredi, lorsque retentiront des sons volontairement forts, provenant de la commune et des localités voisines. Bien au contraire, on pourra vérifier que ces installations sont prêtes à nous alerter en cas de besoin. ■ CM

ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAS-VALLON

Cap sur 2026 avec nos dernières nouveautés !

Nous vous adressons nos meilleures vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte santé, mille raisons de sourire et de beaux moments partagés.

Nous nous réjouissons de vous présenter nos premières activités de l'année.

Séances de cinéma

Mardi 3 février à 14 h 30 à Tramelan: *Jean Valjean*; jeudi 5 mars à 14 h 30 à Tramelan: *Du Grand Val au Petit Val*.

Après-midi jeux

Jeudi 5 février de 14 h à 17 h au Foyer les Roches à Orvin. Amateurs de jeux de société, rejoignez-nous pour un moment ludique et détendu. L'événement est gratuit et ouvert à toutes et tous.

Après-midi ping-pong

Mardi 24 février de 14 h à 16 h au CAJ, Centre d'animation Jeunesse, rue du Collège 10 à Pery. Ping-pong, flipper, billard et autres jeux dans une ambiance conviviale. Un moment pour bouger, s'amuser et partager ensemble, à son rythme. Gratuit, collation offerte.

Après-midi jeux

Mardi 3 mars de 14 h à 17 h chez Peppe Pizza à Orvin.

Atelier cuisine

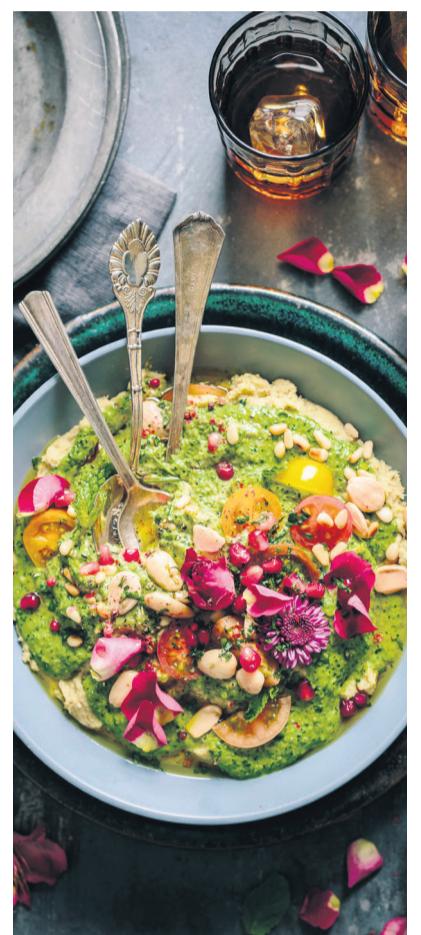
Jeudi 19 mars de 15 h 30 à 20 h. Rendez-vous: gare de Pery. Une soirée animée par David pour explorer l'alimentation et apprendre à se nourrir selon son âge. Au programme: après un petit aperçu théorique, un atelier

cuisine en groupes, puis le plaisir de savourer le repas ensemble.

Sur inscription auprès de Louis: 079 640 89 13 jusqu'au lundi 16 mars au plus tard. Membres: 10 francs / non membres: 20 francs. Places limitées.

Au plaisir de vous retrouver tout prochainement

■ AABA



Apprendre à se nourrir selon son âge

Audit de la sécurité des bâtiments de la commune

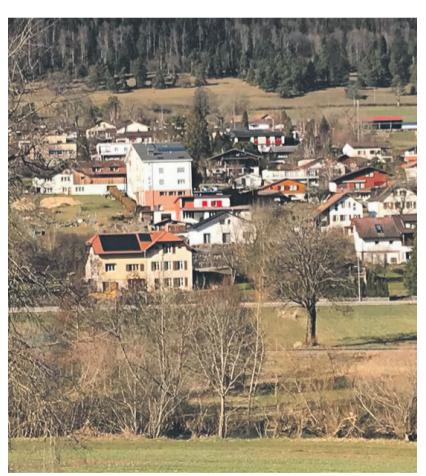
Dans le cadre de la prévention des risques bâtiments, et en particulier en matière de sécurité incendie, le Conseil municipal a confié à Vincent Musolino, responsable du dicastère de la sécurité publique, le mandat d'effectuer un état des lieux et de clarifier les responsabilités en matière de sécurité. Les résultats de cet audit devront être présentés fin

juin. Suite à cela et si nécessaire, des mesures seront mises en place d'ici fin décembre pour améliorer la sécurité des bâtiments de la commune. La sécurité de nos concitoyens est une priorité pour la commune de Corgémont et nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour y parvenir. ■ CM/IAQA

Adjudication de travaux

Lors de l'assemblée communale du 8 décembre 2025, les citoyennes et citoyens ont accepté un crédit d'engagement de 100 000 francs destiné à la réfection du toit de l'ancien battoir.

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé de confier ces travaux à l'entreprise Grünwald et Nikles SA. Le début du chantier est dépendant de l'obtention des autorisations nécessaires. ■ CM/IAQA



Médiation

Personne de confiance

Le Conseil municipal de Corgémont a décidé d'adhérer au dispositif Médiation – Personne de confiance proposé par Jb.B, en cours de développement.

Ce dispositif vise à répondre aux exigences légales en matière de gestion du personnel, en mettant à disposition des communes de la région une solution professionnelle de médiation et de personne de confiance, destinée à accompagner et prévenir les situations de difficultés sur le lieu de travail.

Par cette adhésion, la Commune de Corgémont affirme son engagement en faveur d'un environnement de travail respectueux, sécurisé et conforme.

■ CM/IAQA

Mise à jour du plan régional

Une entreprise spécialisée s'est approchée de la commune afin d' informer de la mise à jour du plan régional du vallon de Saint-Imier. La Commune soutient cette démarche et participera au contrôle des données relatives à notre village. Cette collaboration permettra de disposer d'un plan actualisé et complet, intégrant notamment les nouvelles rues du village. Une fois établi et imprimé, le plan sera mis à disposition de l'ensemble des habitantes et habitants. ■ CM/IAQA

Test annuel des sirènes

Organisé à l'échelle nationale, cet exercice annuel fait partie des mesures de prévention essentielles destinées à assurer une réaction appropriée en cas de situation d'urgence. Les sirènes retentiront dans toute la Suisse le mercredi 4 février, en début d'après-midi. Aucune inquiétude à avoir: il s'agit uniquement d'un test. Aucune action ni intervention n'est requise de la part de la population. Cet exercice a pour objectif de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte. Il permet de contrôler l'organisation de l'alerte afin de garantir une transmission rapide et efficace des messages en cas de danger réel. Nous rappelons les réactions appropriées lors d'un retentissement des sirènes en dehors des tests annuels: il faut écouter la radio, suivre les instructions des autorités et informer les voisins.

■ CM/IAQA

SYNDICAT SCOLAIRE DU BAS-VALLON

Un nouveau bus au service des élèves



Les chauffeurs du bus, entourés par le directeur de l'ESBV et le président de la Commission scolaire, se réjouissent de prendre le volant de ce véhicule tout neuf

Le Syndicat scolaire du Bas-Vallon a reçu son nouveau bus le 21 janvier ! Les chauffeurs, entourés du président de la Commission scolaire et du directeur d'école, posent fièrement devant le VW Crafter de nouvelle génération.

Ce véhicule de 27 places remplace l'ancien bus, également un

VW Crafter, qui totalisait 236 462 kilomètres après plus de dix années de bons et loyaux services.

Le nouveau bus assurera le transport des élèves selon les mêmes horaires, tout en leur offrant un confort amélioré, notamment grâce à un espace plus généreux et à une meilleure qualité des sièges. ■ MJ

Secrétariat municipal

Le guichet du secrétariat municipal sera exceptionnellement fermé l'après-midi du jeudi 5 février. Nous remercions les usagers pour leur compréhension. ■ CM

**16 communes
1 FADC**

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Ne vous laissez pas escroquer !

La Police cantonale propose une séance d'information gratuite, mais précieuse

On parle beaucoup, depuis quelque temps, des escroqueries numériques, aussi fréquentes en Suisse et dans notre région qu'ailleurs sur la planète.

C'est même avec effarement que la population romande a notamment pu apprendre les montants faramineux concernés par ces vols.

Aussi la Police cantonale bernoise agit-elle, avec ses spécialistes, pour promouvoir la prévention dans ce domaine comme dans toutes les spécialités des bandes de voleurs.

À Villeret pour trois villages

C'est à Villeret, dans la salle Chasseral du collège, que toute la population intéressée de notre village est invitée à venir s'informer, le jeudi 19 février prochain à 19 h. L'entrée est



Prévention des arnaques en ligne, photo: theconversation.com

Sirène à l'essai

Comme chaque année, le test des sirènes sera effectué durant la première semaine de février, à savoir mercredi prochain entre 13 h 30 et 16 h 30 sur l'ensemble du pays et donc également sur notre territoire.

Rappelons que cet essai de fonctionnement garantit que la population puisse être alarmée correctement et immédiatement en cas de situation exceptionnelle.

On ne s'inquiétera donc pas du tout d'entendre hurler diverses sirènes ce 4 février en début d'après-midi. ■CM

Les divers soutiens accordés

Les demandes s'étant accumulées durant la période de relâche, le Conseil municipal a logiquement accordé davantage de dons que de coutume, durant sa première séance de l'année.

À la Fête de lutte du Jura bernois, qui se déroulera les 8 et 9 août prochain sur la chaîne du Montoz, il a ainsi offert un soutien de deux cents francs.

Le même montant a été accordé à l'association suisse Table couvre-toi, qui possède notamment une antenne régionale très active à Saint-Imier.

Un artiste du village

Exceptionnellement, l'Exécutif a décidé de verser cent francs au magazine franco-suisse intitulé *Mycelium* et dédié aux artistes émergents et aux métiers de niche; ce soutien est motivé par la mise en exergue, dans le prochain numéro, d'un artiste de

parfaitement libre et aucune inscription n'est requise. À cette occasion, les spécialistes de la police aborderont et illustreront les diverses manières de se protéger au mieux contre les escroqueries en ligne et les vols.

La séance se déroulera en quatre volets, à commencer par la présentation des principales formes d'escroqueries numériques connues aujourd'hui, notamment grâce à de faux courriels, de faux supports numériques, de fausses boutiques ou même de faux policiers.

Des conseils pour tout un chacun

Dans un deuxième temps, les spécialistes listeront, illustreront et détailleront, dans un langage accessible à tous, des conseils pratiques pour sécuriser ses propres appareils numériques,

ainsi que ses données numériques personnelles.

En complément, sachant que la période hivernale est celle de la recrudescence des vols et cambriolages lambda, la police rappellera les mesures simples qui permettent de protéger son domicile contre les vols.

La séance se terminera par un temps consacré aux échanges avec les participants; chacun pourra adresser ses questions aux intervenants de la Police cantonale.

■CM

Entrée libre, sans inscription
Informations sur le site internet
de la commune
www.courtelary.ch

Nouveaux experts

En cas de construction ou de rénovation, la loi exige un bilan énergétique de tout bâtiment concerné. Or pour mener les contrôles en question, le Conseil municipal a nommé deux nouveaux bureaux d'experts, actifs dès à présent. Il s'agit en premier lieu de la société Santschi Énergie Sàrl, de Corgémont. Lorsque celle-ci sera confrontée à une surcharge ou à un conflit d'intérêts, le bureau MG Énergie, de Sonvilier, prendra le relais. ■CM

Révision du PAL

Dans le cadre de la révision en cours du Plan d'aménagement local (PAL), le Conseil municipal a validé la semaine passée deux importants documents de base: le règlement de procédure et le cahier des charges. En conséquence, les autorités pourront inviter prochainement plusieurs bureaux spécialisés à soumettre leur offre. Selon l'évolution du dossier, un crédit sera soumis à l'Assemblée municipale, durant une de ses séances 2026. ■CM

Invasives : on continue !

Les autorités ont par ailleurs validé la poursuite, sur sol communal, de la lutte active contre les plantes néophytes et invasives. Il a donc renouvelé le service déjà proposé l'an dernier par le triage forestier Centre-Vallon, qui continuera ses prestations de conseils aux privés et d'action sur ses terrains. Des questions sur ce sujet délicat ? Adressez-les par courriel à l'adresse triage. centrevallon@tfcv.ch, sans la moindre hésitation. ■CM

en a sauvé 38, dont huit bébés qui ont dû être nourris au biberon. Son travail est complètement bénévole. ■CM

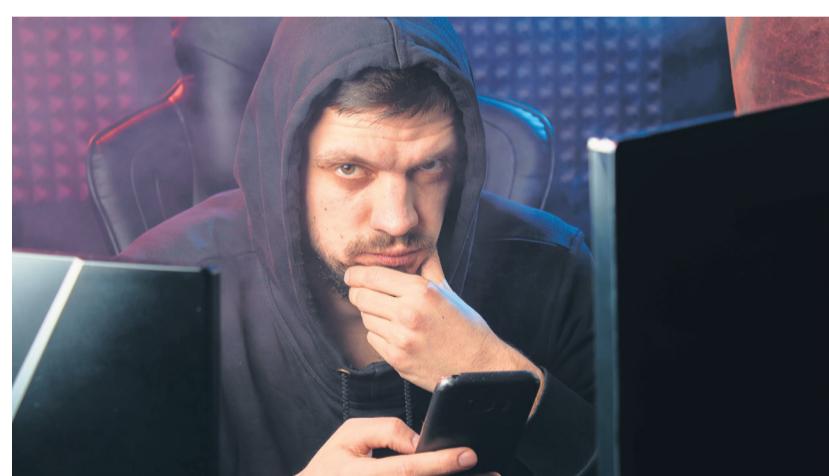


Parmi les dons accordés par l'Exécutif, un soutien va à la station locale Hérissons, où Lauriane Chopard soigne bénévolement les hérissons en détresse

Délégations

Le conseiller municipal Philippe Cattin a représenté l'Exécutif lors de l'assemblée générale de l'Espace nordique Erguel, le 22 janvier dernier à Mont-Crosin. Le maire, Benjamin Rindlisbacher, participera pour sa part à l'assemblée générale du CIDE (Commerce indépendant d'Erguel), le 3 mars prochain, en un lieu encore à définir. ■CM

Invitation à une séance de prévention



La Police cantonale invite chaleureusement la population de Villeret, Cormoret et Courtelary à une séance d'information et de prévention sur le thème: *Escroqueries en ligne et vols: comment se protéger?*

Au programme

- Présentation des principales formes d'escroqueries numériques (faux emails, faux supports techniques, fausses boutiques, faux policiers, etc.);
- conseils pratiques pour sécuriser vos appareils et vos données numériques;
- mesures simples pour protéger votre domicile contre les vols;
- temps d'échanges et questions-réponses avec les intervenants de la Police cantonale.

Nous nous réjouissons de votre présence et de ce moment d'échange au service de votre sécurité.

■CM

Salle Chasseral, école, Villeret
Jeudi 19 février, 19 h
Entrée libre, sans inscription

Élection à l'Exécutif local

Ainsi qu'ils ont pu le lire dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* du 9 janvier dernier et sur le site internet de la Commune, les électeurs(trices) de la commune sont appelés aux urnes le dimanche 8 mars prochain pour désigner un(e) nouveau(e) conseiller(e) municipal(e). Il s'agira de compléter l'équipe en place durant la législature qui s'achèvera à fin 2027.

Quittant la localité, Luc Ummel, en charge des affaires sociales, du troisième âge, des transports, du cimetière et des cultes, a présenté sa démission pour le 31 mars prochain. Il était entré en fonction en septembre 2022 et la Municipalité lui a dédié

déjà ses sincères remerciements pour l'excellent travail accompli et son parfait esprit de collaboration.

Il convient de préciser qu'à la suite de cette élection, une discussion sera ouverte au sein des autorités locales, laquelle pourrait déboucher sur une nouvelle répartition des dicastères. La personne élue le 8 mars ne deviendra donc pas forcément responsable des affaires sociales.

Les listes de candidature devaient être déposées auprès de l'administration municipale jusqu'à aujourd'hui 30 janvier à midi.

Si une seule personne brigue la fonction mise en jeu, elle sera déclarée élue tacitement.

En cas d'absence de candidature, une élection dite *libre* sera organisée le 8 mars: chaque ayant droit pourra voter pour n'importe quelle personne éligible.

Les contours que prendra cette élection seront donc précisés dans la prochaine édition de ces Avis communaux, ainsi que dans la prochaine *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. ■CM

Soutien à la ligne de bus

Ainsi que l'ont fait l'immense majorité des communes sollicitées par le Parc régional Chasseral, le Conseil municipal a accordé une garantie de déficit à la ligne estivale de bus Saint-Imier – Chasseral. Précisons que cette garantie porte sur un maximum d'un franc par habitant. ■CM

Sirènes en action

Mercredi prochain 4 février, les sirènes retentiront, ponctuellement entre 13 h 30 et 16 h 30, sur l'ensemble du territoire national et donc également dans notre commune. Il n'y aura pas lieu de s'inquiéter, car il s'agira du test annuel qui permettra de vérifier leur bon fonctionnement. ■CM



Nouveau poste créé à l'administration

Ainsi qu'il l'avait annoncé en inscrivant les montants nécessaires au budget 2026, le Conseil municipal a créé un nouveau poste temporaire au sein de l'administration locale et l'a confié à Chrystel Herren.

Engagée à un taux de dix pour cent, cette dernière mène depuis le début de l'année diverses tâches ponctuelles de secrétariat, en particulier de la communication et du

classement; les réseaux sociaux de la commune, ainsi que la préparation de notre nouveau site internet, sont notamment confiés à la nouvelle employée.

On rappellera que ce nouveau poste, ouvert pour deux ans depuis le 1^{er} janvier 2026, vise à réduire le taux actuel d'heures supplémentaires rendues inévitables par l'augmentation des tâches administratives. ■CM

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS DE SAINT-IMIER

Entre racines et vibrations: le CCL ouvre la saison des émotions

Regards engagés, racines vivantes et musique sensible : le Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier propose une programmation qui interroge nos modes de vie et fait dialoguer photographie et création musicale, entre territoire, mémoire et émotions

Le Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (CCL) est heureux de vous annoncer ses deux prochains événements.

Frédéric Palladino Culture(s) de vies

Vernissage vendredi 30 janvier à 19 h 15. Exposition du vendredi 30 janvier 19 h 15 au dimanche 8 mars 17 h.

La scène du CCL se transformera en une étrange machine à illusions. Une machine à rêves, à mirages, à vérités cachées.

Pour s'intégrer, il faut s'intéresser, s'immerger, ressentir... C'est cette conviction qui a conduit Frédéric Palladino à se lancer dans un reportage



Frédéric Palladino

photographique, alors qu'il venait de s'établir à Cortébert. Pour comprendre, pour en être. Son témoignage nous conduit de ce village du Vallon de Saint-Imier à ses hauteurs, à la Cuisinière, aux Prés-de-Cortébert. On y découvre la vie saisonnière traditionnelle des agriculteurs qui assurent une production tout en perpétuant des gestes ancestraux.

Si le déclencheur du projet était, pour le photographe, un moyen de s'intégrer à la vie du village qui l'accueillait, il en ressort un reportage qui met le doigt sur les enjeux d'une époque. «L'agriculture se modifie rapidement. Face à l'urbanisation et à la mondialisation, les producteurs locaux doivent s'adapter aux nouvelles attentes tout en préservant leur savoir-faire. La solidarité entre acteurs économiques locaux est essentielle pour la pérennité des traditions et des modes de vie», analyse Frédéric Palladino.

Pression et adaptations nécessaires versus conservation d'un patrimoine et d'un savoir-faire ancestral, c'est en quelque sorte le dilemme auquel se trouvent confrontés les agriculteurs. Un dilemme qui nous concerne tous directement et qui doit nous faire réfléchir en tant que consommateurs. Les photographies de Frédéric Palladino, accompagnées de textes de Pierre Mercier, sont une invitation en ce sens.



iAROSS, photo Delphine Chomel

JeudreLIVE, iAROSS

Jeudi 5 février à 20 h 15, ils reviennent nous emporter avec leurs nouvelles chansons en équilibre et partager *Ce que nous sommes*, un moment à la fois rock, doux, puissant et profondément sensible.

Ce que nous sommes résonne aussi comme *Ce que je suis*.

Cordes frottées ou pincées, guitares, machines, synthés : iAROSS mêle les textures et franchit les frontières. La voix, tour à tour douce et puissante, trouve un écrin dans des mélodies où violoncelle et trompette dessinent les contours d'un univers vibrant, laissant une large place aux sensations et à l'imaginaire.

Pour cet album, le trio s'est entouré d'un quatrième musicien, le trompettiste Guillaume Gardey de Soos, qui vient naturellement souligner les lignes mélodiques et enrichir la profondeur du projet. L'écriture se nourrit aussi de rencontres poétiques et de dialogues en plusieurs langues : l'occitan, l'arabe, le créole, offrant de nouvelles couleurs au récit.

Toujours intense, ancré et libre, iAROSS cherche le sol et les racines : une traversée sensible et habitée.

CCL

Vernissage Culture(s) de vies, vendredi 30 janvier à 19 h 15
Exposition du vendredi 30 janvier à 19 h 15 au dimanche 8 mars à 17 h
Horaires d'ouverture : de mercredi à vendredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 14 h à 17 h
JeudreLIVE, iAROSS
Jeudi 5 février à 20 h 15

ESPACE NOIR

Quatre projections en présence des cinéastes

Les 4, 5 et 7 février prochains, le cinéma Espace Noir à Saint-Imier vous invite à quatre projections en présence des réalisatrices et réalisateurs

Mercredi 4 février à 17 h 10 : Du Grand Val au Petit Val

Avec la présence des réalisateurs Francis Hengy et Jonathan Contin 2025, 63 minutes, dès 6 ans.

Depuis trois ans, deux passionnés de nature consacrent leurs jours et leurs nuits, parfois dans des conditions météorologiques extrêmes, à explorer cette vallée riche en biodiversité sauvage. Leur quête : capturer des instants rares, des plus infimes insectes aux majestueux lynx, en passant par les rats laveurs et bien d'autres espèces discrètes. Leurs images nous invitent à découvrir la magie d'un territoire encore préservé, à éveiller notre regard sur la richesse du vivant. Ce film pédagogique, accessible dès 6 ans, est une ode à la nature, une passerelle entre émerveillement et sensibilisation.

Entre deux montagnes du paysage jurassien, au nord-ouest du Plateau suisse, le Raimeux et le Graiter, la vie des espèces sauvages se déroule dans un cadre naturel diversifié. Les vallées offrent des refuges et des ressources variées à la faune sauvage, qu'elle soit éphémère ou plus durable, toutes soumises aux lois naturelles. Des images époustouflantes qui nous emmènent percer le secret d'un royaume de la biodiversité au cœur de l'arc jurassien.

Il faut profiter de ce qui se présente et saisir les images au moment présent, car sur le terrain, il n'y a aucun plan qui tienne la route, la nature est pleine de surprises et heureusement, sinon ce serait trop facile.» Jonathan Contin.

Jeudi 5 février à 20 h 10 : À bras le corps

Avant-première avec la présence de la réalisatrice Marie-Elsa Sgualdo

2025, 98 minutes, dès 12 ans. Emma, 15 ans, enceinte à la suite d'un viol, défie sa communauté rurale protestante et répressive pour se frayer un chemin vers l'autodétermination.

Transformant le traumatisme en catalyseur d'émancipation, elle affronte l'hypocrisie morale du village et le spectre de la Seconde Guerre mondiale qui l'entoure.

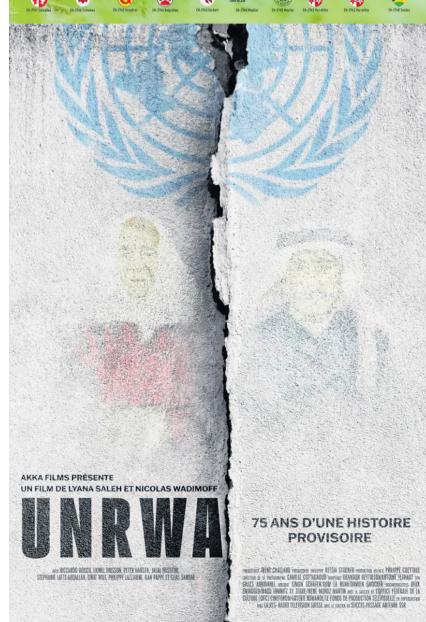
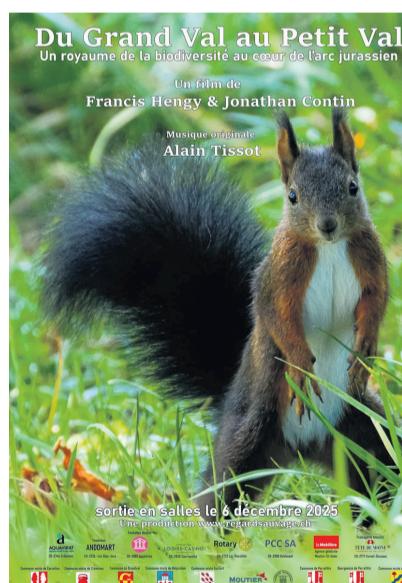
Une seule voix ose s'élever contre celles qui crient la peur de l'autre pour justifier qu'on refoule des familles à la frontière, on la fait taire, on l'exclut. C'est la guerre, il faut protéger le pays, dit-on. Dans ce tumulte et les silences autour, Emma, 15 ans, pose des questions : «Ils ont fait quelque chose, ces gens ? Pourquoi on les renvoie, alors ?». Trop jeune pour se faire entendre, mais déjà assez femme pour subir le viol, Emma pleure, puis se relève. Elle choisira d'élever son enfant seule, le travail de nuit à l'usine et les journées sans fin. La liberté, pour elle et son petit garçon, dans une danse de violons endiablés.

Samedi 7 février, journée spéciale avec Nicolas Wadimoff

À 14 h 30 : UNRWA, 75 ans d'une histoire provisoire de Lyana Saleh et Nicolas Wadimoff, 2025, 70 minutes, dès 16 ans, version française

L'UNRWA, agence *apolitique*, s'est pourtant retrouvée au cœur des débats les plus politiques du siècle. Ce documentaire questionne son rôle complexe : bouée de sauvetage pour des millions de réfugié(e)s palestinien(ne)s ou instrument involontaire d'un conflit sans fin ? À travers des témoignages passionnants et des archives inédites, le film raconte les crises et les drames qui jalonnent

son histoire, indissociable de celle des réfugié(e)s palestinien(ne)s. Alors que sa survie ne tient qu'à un



fil, l'UNRWA incarne un paradoxe fascinant, où l'humanitaire et le politique s'entrelacent, dessinant ainsi les



incertitudes et l'avenir d'un peuple en quête de justice.

«Comment l'histoire de l'UNRWA nous aide-t-elle à comprendre celle des réfugiés palestinien depuis la Nakba ? Ce documentaire ausculte l'histoire de l'UNRWA depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, mettant en lumière les accusations auxquelles l'organisation a souvent été confrontée. À travers des interviews exclusives, le film permet aux opinions divergentes de s'exprimer.» www.culturedepalestine.org

A 16 h 10 : Qui vit encore

De Nicolas Wadimoff, 2025, 144 minutes, dès 16 ans ; VO, sous-titres français.

Une carte de Gaza, ses villes, camps et quartiers. Peinture blanche sur un sol noir. Dans les contours tracés sommairement, neuf réfugiés qui ont pu échapper à l'enfer, racontent. Leurs vies d'avant, la perte des êtres chers. Des existences opprimées, mais pas encore réduites en cendres. En partageant leurs récits, les protagonistes tentent de se reconnecter à eux-mêmes, de cesser d'être des fantômes. De revenir, peut-être, à la vie.

«Il m'a raconté ce qui lui était arrivé, à lui et à sa famille. J'avais l'impression que son enveloppe physique était encore là, mais que son âme n'était plus là. L'effet que cela a produit sur moi était quelque chose de difficilement racontable, bien au-delà des images que j'avais pu voir. Je me suis dit que c'était important de partager ces voix-là, ces témoignages, dans un temps long.» Nicolas Wadimoff.

ESPACE NOIR

Finances communales: mise en œuvre d'un vaste plan d'économie

Confrontée à un déficit structurel d'environ trois millions de francs et à un endettement qui continue d'augmenter, la Municipalité de Saint-Imier est entrée dans une phase active d'assainissement financier. À la suite de l'adoption du budget 2026 sans augmentation de la quotité d'impôt, les autorités communales mettent désormais en œuvre les mesures issues de l'audit organisationnel et financier réalisé par Compas Management Services, tout en préparant la population aux enjeux du budget 2027. Celui-ci impliquera une hausse de la quotité d'impôt devenue structurellement inévitable.

Depuis 2022, la nette diminution des recettes fiscales provenant des personnes morales a fragilisé la situation financière de la commune. À fin 2024, l'endettement atteignait 33 millions de francs. Il atteint aujourd'hui un peu moins de 36 millions de francs. Les réserves comptables de l'ordre de 11 millions (ce qui ne correspond donc pas à des liquidités) ne peuvent constituer qu'un soutien temporaire face au déficit structurel de 3 millions de francs. Le budget 2026, validé en octobre 2025 par le Conseil de ville, repose notamment sur une réduction des investissements, une redéfinition des priorités et le maintien du taux d'imposition à 1,75 pour les personnes physiques et morales. En effet, avant toute demande de hausse de la quotité d'impôt, le Conseil municipal entend mettre en œuvre les mesures retenues dans le cadre de l'audit financier et organisationnel mené par Compas Management Services. L'heure est donc aux économies.

160 mesures d'économie et d'amélioration retenues

L'audit externe a débouché sur près de 200 mesures d'économie et d'amélioration, dont 160 ont été retenues par le Conseil municipal et les chefs de service de l'administration communale. La Municipalité est désormais



La commune de Saint-Imier habillée d'un blanc manteau...

passée de la phase d'analyse à celle du déploiement des mesures d'économie. Elles touchent l'ensemble de l'administration communale et portent à la fois sur l'organisation interne de l'administration communale et l'examen des dépenses, qu'elles soient récurrentes

ou non. Les autorités ont engagé une réorganisation de certaines tâches, lorsque cela est possible, et une analyse systématique des postes vacants avant tout remplacement, comme cela a été le cas, par exemple lors de la suppression du poste de troisième

agent de la police administrative. Les dépenses, les contrats et les prestations externes sont réexaminés afin d'identifier des marges d'économie durable. Les projets non urgents sont reportés ou redimensionnés, tandis que les investissements sont priorisés en fonction de leur nécessité et de leur impact pour la collectivité. L'objectif reste toutefois de préserver la qualité des services rendus à la population.

Avant de demander un effort supplémentaire à la population, il est indispensable pour l'Exécutif imérien d'entreprendre tout ce qui peut être attendu de la part de la Municipalité pour diminuer les dépenses et maîtriser les coûts. Malgré ces efforts importants, les économies mises en œuvre ne permettront pas de résorber l'entier du déficit structurel. Une augmentation de la quotité d'impôt devra ainsi être intégrée au budget 2027 afin de rétablir un équilibre financier et de procéder au désendettement.

Information et transparence

Le Conseil municipal accorde une importance particulière à l'information de la population. Tout au long de l'année 2026, la situation financière, l'avancement des mesures d'économie et les enjeux liés au budget 2027 feront l'objet d'une communication régulière. Des communiqués de presse

thématisés permettront d'expliquer des sujets spécifiques, tels que l'endettement, les ressources financières de la commune, la comparaison de la quotité d'impôt avec d'autres communes ou encore l'impact concret des mesures déployées. Ces informations seront complétées par des conférences de presse, une séance d'information publique ouverte à la population, ainsi qu'une table ronde sur la fiscalité dans les communes. Une page dédiée sur le site internet de la commune regroupe les communiqués de presse et documents en lien avec la thématique afin de garantir un accès transparent et continu à l'information. Une campagne d'information sur les réseaux sociaux de la Municipalité se mettra en place dès le mois d'août. Par cette démarche, les autorités entendent permettre à chacune et chacun de comprendre les choix effectués, leurs conséquences et le caractère nécessaire des décisions à venir, afin que la population puisse se prononcer en connaissance de cause fin 2026 sur le budget et l'augmentation de quotité d'impôt.

Les autorités remercient les Imériennes et les Imériens pour leur confiance dans cette période exigeante, mais nécessaire pour garantir la stabilité financière et préserver la qualité de vie à Saint-Imier. ■CM

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Le Hockey-Club Sonvilier en 1938

Fondé le 16 février 1935, le HC Sonvilier est le plus ancien club de hockey sur glace du Jura. À ses débuts, l'équipe évolue sur une patinoire aménagée sur un étang, puis après le comblement de celui-ci en 1941 avec les décombres de l'Hôtel de la Crosse de Bâle détruit par un incendie, sur une patinoire naturelle installée au même emplacement.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds HC Sonvilier
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Autorités communales

Lors de sa séance du 19 janvier, le Conseil communal a nommé José Kottelat au poste de vice-maire pour la période 2026-2027. Le Conseil le remercie de son engagement dans cette fonction. Il peut être contacté par courriel à l'adresse suivante: affairessociales@laferriere.ch.

Par ailleurs, le Conseil communal a procédé à l'accueil des nouveaux conseillers communaux: Randy Streit, pour la période 2026-2027, en charge du dicastère de l'environnement (environnement@laferriere.ch); Fabrice Senn,

en charge du dicastère des bâtiments (bâtiments@laferriere.ch); Johann Fuhrer, en charge du dicastère des travaux publics (travauxpublics@laferriere.ch), ces deux derniers étant nommés pour la période 2026-2029.

La répartition des tâches par dicastère, le planning des séances pour l'année 2026, les suppléances ainsi que les coordonnées des membres du Conseil communal sont disponibles sur le site Internet de la commune: www.laferriere.ch. ■CM

Taxe des chiens

Nous vous rappelons que la taxe annuelle sur les chiens, applicable dès 2026 conformément à l'ordonnance du Conseil communal du 15 avril 2025, est fixée à 40 francs par chien pour les particuliers et à 30 francs par chien pour les agriculteurs.

Nous vous remercions de bien vouloir annoncer tout nouveau chien auprès de l'administration communale. ■CM

Représentation

Le 3 février, le conseiller communal Randy Streit participera à la séance du copil Prox-iti au Noirmont. ■CM

Bibliobus

Horaire 2026

Le Bibliobus vous donne rendez-vous devant le bâtiment de l'administration communale, en face du Restaurant de La Licorne. Les passages programmés pour cette année, de 9 h 45 à 11 h 45, sont: 7 février, 7 mars, 11 avril, 9 mai, 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 31 octobre et 28 novembre. ■CM

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGRAPHÉ À TRAMELAN



Nuremberg, photo: cineimage.ch

HAMNET

VENDREDI 30 JANVIER, 18 H

SAMEDI 31 JANVIER, 18 H

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 20 H 15

LUNDI 2 FÉVRIER, 20 H 15

MERCREDI 4 FÉVRIER, 17 H 30

De Chloé Zhao avec Jessie Buckley, Paul Mescal. Angleterre, 1580. Un professeur de latin fauché, fait la connaissance d'Agnes, jeune femme à l'esprit libre. Fascinés l'un par l'autre, ils entament une liaison foudroyante avant de se marier et d'avoir trois enfants. Tandis que Will tente sa chance comme dramaturge à Londres, Agnes assume seule les tâches domestiques. Lorsqu'un drame se produit, le couple, autrefois profondément uni, vacille. Mais c'est de leur épreuve commune que naîtra l'inspiration d'un chef-d'œuvre universel.

Prix du meilleur film dramatique aux Golden Globes 2026 ! Hamnet brille non seulement par sa narration grandiose, mais aussi par sa technique quasi parfaite. Durée 2 h 05, âge 12 ans, vo s.t.

NUREMBERG

VENDREDI 30 JANVIER, 20 H 30

SAMEDI 31 JANVIER, 20 H 30

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 17 H

LUNDI 2 FÉVRIER, 17 H 15

De James Vanderbilt avec Russel Crowe, Rami Malek, Michael Shannon. Au cœur du procès historique intenté par les Alliés après la chute du régime nazi en 1945. Le psychiatre américain Douglas Kelley est chargé d'évaluer la santé mentale des hauts dignitaires nazis afin de déterminer s'ils sont aptes à être jugés pour leurs crimes de guerre. Mais face à Hermann Göring, bras droit d'Hitler et manipulateur hors pair, Kelley se retrouve pris dans une bataille psychologique aussi fascinante que terrifiante. *Au cœur du procès historique de 1945. Dense et efficace, un thriller judiciaire ! Le film aborde une page essentielle de l'Histoire. Une reconstitution minutieuse du célèbre procès !* Durée 2 h 28, âge 14 ans, français.

ARCO

SAMEDI 31 JANVIER, 15 H
DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 14 H

De Ugo Bienvenu. En 2075, une petite fille de 10 ans, Iris, voit un mystérieux garçon vêtu d'une combinaison arc-en-ciel tomber du ciel. C'est Arco. Il vient d'un futur lointain et idyllique où voyager dans le temps est possible. Iris le recueille et va l'aider par tous les moyens à rentrer chez lui. *Un conte bouleversant récompensé par le Grand prix d'Annecy. Le réalisateur et scénariste livre un récit d'anticipation résolument ambitieux et singulier, qui déborde d'idées à chaque plan, aussi intelligent que bouleversant.* Durée 1 h 29, âge 8 ans, français.

JEAN VALJEAN

MARDI 3 FÉVRIER, 14 H 30
CINÉ APRÈS-MIDI

De Eric Besnard avec Grégory Gadebois, Bernard Campan, Alexandra Lamy. 1815. Jean Valjean sort du bagne, brisé, rejeté de tous. Errant sans but, il trouve refuge chez un homme d'Église, sa sœur et leur servante. Face à cette main tendue, Jean Valjean vacille et, dans cette nuit suspendue, devra choisir qui il veut devenir. *D'après l'œuvre Les Misérables de Victor Hugo ! Grégory Gadebois impressionne en Jean Valjean et impose quelque chose de presque animal !* Durée 1 h 38, âge 12 ans, français.

BALI, L'ÎLE DES DIEUX

MARDI 3 FÉVRIER, 19 H

CAP SUR LE MONDE, EN PRÉSENCE DU CONFÉRENCIER
De Ugo Monticone. Rizières émeraude, volcans actifs et vagues turquoise sur récifs coralliens, Bali nous réserve un véritable coup de foudre. Avec leurs riches traditions millénaires, les trois millions de Balinais se débrouillent par leur étonnante gentillesse, mais aussi par leur amour du beau. Ils ont une façon d'unir l'art et la vie qui se reflète dans chaque geste du quotidien. Bali est une destination unique où l'esprit et la nature s'harmonisent.

Écrivain, conférencier et globe-trotteur, Ugo Monticone est un artiste pluridisciplinaire reconnu pour ses récits de voyage immersifs, incluant films, conférences et livres numériques interactifs. Inspiré par de nombreux voyages effectués depuis sa tendre enfance et qui ont façonné profondément sa façon de voir le monde, Ugo Monticone a, depuis, présenté ses ciné-conférences à plus de 100 000 spectateurs au Canada et en Europe. Grâce à son approche artistique novatrice, il a été nommé Artiste de l'année dans les Laurentides par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Cette ciné-conférence sur Bali marque sa première collaboration avec Richard-Olivier Jeanson, un cinéaste passionné par les paysages grandioses et les peuples du monde. Les deux hommes nous offrent un regard visuel puissant sur Bali, entre nature époustouflante et instants de vie authentiques.

« Je pense que cette passion pour les voyages vient de mon père qui est le seul de sa famille à avoir quitté l'Italie pour s'installer au Québec. Lorsque j'étais jeune, il m'emménageait avec lui en Europe... Le fait qu'il ne planifiait pas ses voyages, mais qu'on arrivait toujours à s'organiser sur place m'a insufflé la confiance de pouvoir me débrouiller n'importe où dans le monde. Alors j'ose foncer ». Durée 2 h, âge pour tous, français.

MARSUPILAMI

MERCREDI 4 FÉVRIER, 15 H ET 20 H 15
JEUDI 5 FÉVRIER, 20 H 30

De Philippe Lacheau avec Jamel Debouze, Élodie Fontan, Tarek Boudali. Pour sauver son emploi, David accepte un plan foireux : ramener un mystérieux colis d'Amérique du Sud. Il se retrouve à bord d'une croisière avec son ex Tess, son fils Léo, et son collègue Stéphane, aussi benêt que maladroit, dont David se sert pour transporter le colis à sa place. Tout dérape lorsque ce dernier l'ouvre accidentellement : un adorable bébé Marsupilami apparaît et le voyage vire au chaos ! *Ce Marsupilami ravira les fans de la BD et mettra un point d'honneur à ne pas se prendre au sérieux ! Le film est très bien emballé, avec de vraies idées de gags ! Un film feel-good à voir en famille.* Durée 1 h 39, âge 10 ans, français.

À BRAS-LE-CORPS

JEUDI 5 FÉVRIER, 18 H 15

EN AVANT-PREMIÈRE, EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

ENTRÉE LIBRE, SÉANCE ET APÉRO OFFERT PAR LA SSR BERNE

De Marie-Elsa Sgualdo avec Lila Guéneau, Aurélie Petit. Emma, 15 ans, enceinte après avoir été violée, défie sa communauté protestante rurale répressive pour se forger un chemin vers l'autodétermination, transformant son traumatisme en catalyseur d'émancipation tout en affrontant l'hypocrisie morale du village et le spectre de la Seconde Guerre mondiale qui l'entoure. *Ce film défie les fantômes de la neutralité helvétique. Il a été présenté en première à la Mostra de Venise 2025 !* Durée 1 h 38, âge 12 ans, français.

ROOFMAN

VENDREDI 30 JANVIER, 17 H
SAMEDI 31 JANVIER, 17 H
DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 20 H
LUNDI 2 FÉVRIER, 20 H

De Derek Cianfrance avec Channing Tatum, Kirsten Dunst, Juno Temple. Braqueur en série excentrique a attaqué plus de 60 succursales d'une chaîne de restauration rapide. Après avoir été arrêté et condamné à 45 ans de prison, il s'est évadé et s'est caché pendant des mois dans un magasin en Caroline du Nord. Rien ne semble pouvoir l'atteindre, jusqu'au jour où il commence à voir son monde s'effriter. Durée 2 h 05, âge 14 ans, français.



Gourou, photo: cineimage.ch

GOUROU

VENDREDI 30 JANVIER, 20 H
SAMEDI 31 JANVIER, 21 H
DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 17 H
MARDI 3 FÉVRIER, 20 H

De Yann Gozlan. Matthieu Vasseur – dit Matt – est l'homme du moment. Sa spécialité : le coaching personnel à l'américaine, à l'instar de Peter Conrad, son modèle. Ben encense des salles pleines à craquer d'adeptes venus suivre ses conseils pour reprendre leurs vies en main. Rien ne semble pouvoir l'atteindre, jusqu'au jour où il commence à voir son monde s'effriter. Durée 2 h 04, âge 12 ans, français.

MON AMI BARRY

SAMEDI 31 JANVIER, 14 H
DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 14 H

De Markus Weller avec Carlos Leal, Ulrich Tukur, Alma Büchenbacher. Au milieu des montagnes suisses, Georg, 12 ans, échoue chez les moines du col du Grand-Saint-Bernard. Tout est nouveau pour lui : le froid, le silence et la vie monastique inhabituelle. Mais Georg découvre rapidement que cet endroit particulier regorge de petits miracles. Lorsqu'il trouve un chiot sans défense, une profonde amitié naît entre eux. Georg élève Barry en secret et vit avec lui des moments inoubliables. Durée 1 h 35, âge 6 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

HAWAR, NOS ENFANTS BANNIS

SAMEDI 31 JANVIER, 14 H 30

Ana traverse le Kurdistan clandestinement pour revoir sa fille Marya, qu'elle n'a plus vue depuis quatre ans. Comme de nombreuses femmes yazides, une minorité religieuse d'Irak, Ana a été enlevée par Daech en 2014. Elle a survécu et est revenue dans sa communauté... De Pascale Bourgaux, durée 1 h 14, âge 16 ans, vo s.t.

LE CHANT DES FORÊTS

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 10 H 20

Après *La Panthère des neiges*, récompensé par le César du meilleur documentaire, Vincent Munier nous invite au cœur des forêts des Vosges. C'est ici qu'il a tout appris grâce à son père Michel, naturaliste, ayant passé sa vie à l'affût dans les bois... De Vincent Munier, durée 1 h 35, âge 6 ans, français.



Hora Frida

CECI EST MON CORPS

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 14 H 30

Jérôme Clément-Wilz décide, après des années, de porter plainte contre le prêtre qui l'a agressé sexuellement durant son enfance. Face à la justice, à sa famille, à lui-même, il remonte le fil de la mémoire et décortique les mécanismes de l'emprise. De Jérôme Clément-Wilz, durée 1 h 04, âge 16 ans, français.

LOVE ME TENDER

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, 17 H 10

À la fin de l'été, Clémence révèle à son ex-mari qu'elle a eu des relations avec des femmes. Sa vie bascule lorsqu'il entame une procédure pour lui retirer la garde de leur fils. Commence alors un long combat de plusieurs années... De Anna Cazenave Cambet, durée 2 h 14, âge 16 ans, français.

HOLA FRIDA

MERCREDI 4 FÉVRIER, 14 H 20

C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacán au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intérêt. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo ! Durée 1 h 22, âge 6 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche
sur www.espacenoir.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

		8			2	5		9
5					8	6		
		2		3				
	8			6			1	
			5	7				
6			9			7		
			5		2			
		9	8				4	
2		3	4		7			

Ex-skiuse suisse (Michela)	Indéboulonnable	↓	Cause une irritation	Agence de renseignement	↓	Cœur de miché	Monnaie d'une zone	Restaurant rapide	↓
		3				Article allemand			5
Recueil agréable	Spécialité créole		Récipient à anse	Petits lits				Sur place	
					Il sert à soulever	Es allongé			
Oiseau d'Australie				Clown suisse †	Endomagé	2			
Plastique Particules		1	Outil à dents	Vin blanc italien	Déserts de dunes		Camériste de la Castafiore	Comme un pinson	
Charcuterie jurassienne				Fleuve russe			Prénom de West (actrice)		4
Roche en fusion							Sors de la matrice		
D'où viennent les énarques		6							5 6 7 8 9

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

3	9	5	6	2	8	7	1	4

<tbl_r cells="9" ix="4" max

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Tempête dans un verre d'eau ou réponse à un vrai problème ?

Le langage inclusif vise une meilleure égalité entre hommes et femmes. À l'heure où les entreprises et institutions réfléchissent à leur manière d'écrire, il est intéressant de comprendre que le débat n'est pas tout à fait nouveau. Le ceff Commerce et le CIP proposent une conférence du psycholinguiste Pascal Gygax. En 2024, ce professeur à l'Université de Fribourg a été récompensé par le prix Marcel Benoist pour ses recherches d'exception dans le domaine de la psycholinguistique, recherches qui mettent spécifiquement en lumière les biais de genre dans le langage. La conférence aura lieu le 4 février prochain.

« Un professeur a demandé aux étudiants de ne pas utiliser chatGPT ». Cette phrase, aussi anodine qu'elle paraît, pose un défi intéressant à notre cerveau. Le professeur est-il une femme ? Et si c'est le cas, devrions-nous dire *la professeuse* ? Et les étudiants sont-ils constitués de femmes et d'hommes ? La langue française, comme d'autres langues, a subi plusieurs vagues de masculinisation, dont une importante au XVII^e siècle, des mots comme *autrice* étant littéralement gommés de la langue, et le masculin prenant une valeur dominante. Au travers de quelques questions récurrentes, nous exposerons quelques travaux scientifiques des cinquante dernières années qui portent sur l'écriture inclusive. Nous proposerons finalement quelques pistes de réflexion en lien avec le *langage inclusif*. ■ CIP

Le langage inclusif, Conférence de Pascal Gygax, psycholinguiste, directeur de l'Institut de Recherche Hélène Feuz sur le Genre et la Diversité de l'Université de Fribourg, mercredi 4 février, 19 h 30
CIP, Tramelan



Pascal Gygax, photo : Daniel Rihs

PAROISSE RÉFORMÉE

Rencontres des aînés

La nouvelle saison des rencontres œcuméniques des aînés commence avec la venue de Sylvia Wicky de Pro Senectute

Le mercredi 4 février, à 14 h 30, une rencontre aura lieu au Centre paroissial de Tramelan (Grand-Rue 146a).

Nous aurons le plaisir d'accueillir Sylvia Wicky de Pro Senectute, qui animera une conférence sur le thème *Comment garder sa vivacité d'esprit ?*

Des pistes concrètes seront proposées pour entretenir ses capacités intellectuelles, car l'apprentissage, à tout âge, stimule le cerveau, favorise le bien-être et soutient l'autonomie.

Comment faire face au processus normal de vieillissement ? Prendre soin de son corps et de son esprit permet-il de réduire le risque de dépendance et de prévenir la maladie ? Nous allons parler des aspects de la mémoire, du rôle des sens et des facteurs de risque. Et quel est le sens d'un examen en cas de soucis ? La conférencière, Sylvia Wicky répondra à ces questions durant un échange d'environ une heure.

Ces rencontres, spécialement organisées pour vous, sont des moments privilégiés d'échange et de partage. Elles se terminent par un temps convivial autour d'une collation.

La participation est libre et sans engagement : venir une fois ne vous oblige pas à assister à toutes les rencontres. ■ LVA

Renseignements et taxi :
pasteur Caroline Witschi,
caroline.witschi@par8.ch
076 580 01 06
Prochaine rencontre : mercredi 11 mars

TRAMLABULLE 2026

Le mariage du 9^e art et des métiers techniques et horlogers

Du 25 au 27 septembre prochain, le rendez-vous tramelot consacré à la bande dessinée sera de retour pour la 29^e fois. Son comité dévoile l'affiche d'une édition placée sous le signe de l'horlogerie.

Après la Combe Grède l'an dernier, l'affiche de la 29^e édition du festival international de la bande dessinée Tramlabulle est une invitation à redécouvrir notre région sous l'angle de la micromécanique et de l'industrie horlogère. Un choix qui n'est pas anodin puisque le rendez-vous du 9^e art se déroulera un mois après le festival Future Days 2026 qui promeut les métiers techniques.

Le visuel de l'affiche a été confié à l'illustratrice et autrice française de bande dessinée Aurélie Guarino. À travers ses œuvres, elle développe un univers sensible et accessible, mêlant émotion, poésie et quotidien. Elle est l'autrice de *Les Vies de Charlie* (Dupuis, 2023), co-réalisé avec Kid Toussaint au scénario, et de *La Nuit est belle* (Grand Angle, 2025), réalisé avec David Graham au scénario. À travers ces projets, Aurélie Guarino explore les petits instants, l'enfance et les chemins intérieurs, avec un dessin doux et épuré.

Pour l'illustration de l'affiche Tramlabulle 2026, son intention était de mettre en valeur le savoir-faire horloger local, en l'évoquant de manière assez libre et avec une approche visuelle fidèle à ses thèmes : des couleurs vives, un peu de poésie et de sensibilité.

L'affiche a été dévoilée en avant-première samedi dernier à l'occasion des courses de chiens de traîneaux de Saignelégier dont la commune de Tramelan est invitée d'honneur. Elle complète harmonieusement



L'affiche 2026 a été dévoilée en avant-première à Saignelégier

l'exposition 6 facettes de l'horlogerie de Tramelan également présentée durant le dernier week-end. ■ TRAMLABULLE

Le programme complet de cette 29^e édition (25-27 septembre 2026), quant à lui, sera dévoilé le 2 septembre

TRAMELAN
AVIS COMMUNAUX

37 années au service des citoyens !

Enfant de Tramelan, Johnny Tondini a suivi toute sa scolarité obligatoire en cette localité. S'en suivit un apprentissage de quatre ans au sein de l'usine Schäublin SA (toujours en notre localité), où il obtint avec succès son CFC de mécanicien de précision.

Un nouveau défi professionnel s'offre à lui lorsqu'il est engagé par l'État de Neuchâtel en tant qu'aspirant de police. La concurrence est rude, 6 postes disponibles pour 48 postulations. Il réussit avec succès ses passages successifs à la caserne du Chanet pour l'Institut Suisse de police puis dans les locaux du poste de police de la gendarmerie neuchâteloise dans la capitale du canton pour l'École cantonale. Suite à son assermentation, il est muté dans le plus grand district du canton, celui du Locle, qui comprenait cinq postes-frontière avec la France. Il y œuvre durant six ans avant de rejoindre son village natal de Tramelan en 1988 où il est appelé à remplacer l'agent de police René Meyrat dit *Le Queque* qui part à la retraite. S'en suivent près de quatre décennies de collaboration avec les Autorités de la commune municipale de Tramelan.

Dès lors, fidèle à sa devise *Un poids, une mesure*, c'est l'égalité de traitement qui guidera les actes de la police tramelote durant près de quatre décennies. Il en a fait son credo. Petites anicroches ou grandes affaires, tout dossier a bénéficié de la pleine attention du désormais jeune retraité. Une implication qui n'aura eu d'égal que sa passion pour la photographie animalière, principalement celle des oiseaux !

Présence discrète et immuable, il aura gardé sa ligne de conduite à travers toutes les évolutions de sa fonction. D'abord agent de police municipale, il exerçait alors un certain nombre de tâches de police judiciaire, il aura patrouillé avec arme et menottes ceci avec ses collègues successifs, Francis Monbaron et Yann Vuilleumier, ceci 24 h/24 h et 7 jours/7 entre les deux agents en fonctions, ce qui avait pour conséquence d'impacter de manière significative la vie familiale...

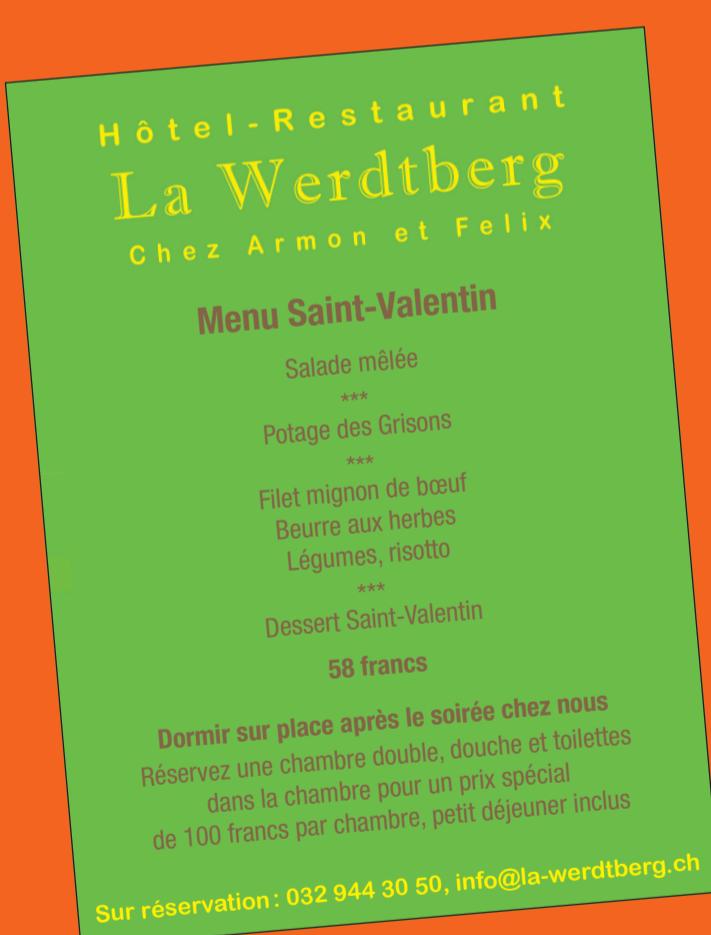
Puis la réforme Police Berne est passée par-là. La mission de maintien de l'ordre public a fait place au rôle de relais, prévention et exécution administrative. Il faut s'adapter, il faut l'expliquer. Quinze ans plus tard, il faut encore rappeler que le 117 est désormais la seule référence pour les urgences. La police administrative a néanmoins conservé sa vocation de proximité et M. Tondini est resté pour beaucoup la référence pour les tracas et litiges de toute sorte.

Assurant la fonction de préposé aux scellés de la commune de Tramelan depuis fin 2014 (fonction assurée précédemment par les maires en place), son poste a connu une nouvelle mutation en 2023. Il consacre dorénavant son temps de travail partiel à se concentrer à la gestion administrative des décès et aux procédures successoriales. L'accompagnement des familles endeuillées, voilà une mission de proximité que Johnny Tondini n'aura jamais lâchée jusqu'au jour de la retraite qui vient de sonner. Pour son dévouement, sa rigueur au service de l'égalité et son empathie, nous disons merci, Monsieur Tondini. ■ CM

From : me

To : you me

La Saint-Valentin approche...
 et si cette année, on commençait par se faire plaisir ?
 En couple ou non, c'est l'occasion de partager un bon moment
 autour d'une table ou d'un menu soigneusement préparé.
 Les annonceurs présents sur cette page ont tout prévu
 pour faire de cette soirée un instant à part. Pensez à réserver !



LE RÉCIT DE NOÉ #10

Construction d'igloo et moments ludiques au Chasseral

Loin des remontées mécaniques, construisez votre igloo, découvrez le bivouac hivernal et partagez des moments ludiques en pleine nature

L'hiver enveloppe le Chasseral d'un manteau blanc, transformant les crêtes jurassiennes en un désert de nacre idéal pour redécouvrir la montagne autrement. Loin des remontées mécaniques, là où le silence n'est rompu que par le craquement de la neige sous les pas, l'aventure prend une forme ancestrale. Avec a-Hike, tu ne participes pas seulement à une sortie hivernale, tu apprends aussi à bâtir ton propre refuge. La construction d'un igloo et la découverte d'autres techniques de bivouac t'offrent une immersion totale où chaque geste compte. Cette activité allie habilement tradition alpine, plaisir partagé et engagement profond. Respecter la nature, c'est avant tout apprendre à la connaître...

L'art éphémère de la construction

L'igloo est une prouesse d'ingénierie naturelle. Il se sculpte de préférence dans une neige dense, travaillée à des températures avoisinant 0 °C, afin de garantir une cohésion parfaite. En utilisant une scie et une pelle, tu découvriras les techniques ancestrales de coupe de blocs, d'empilement en spirale et de scellement à la poudreuse.

Ici, l'empreinte humaine est minimale. À la différence des infrastructures permanentes, l'igloo est un habitat de passage. Après notre départ, la construction et nos traces dans la neige s'effacent naturellement dès les premiers redoux. Telle est toute la magie du bivouac hivernal: profiter de l'instant présent sans laisser de cicatrice sur le paysage.

Respecter les ressources, c'est protéger l'équilibre.

Au cœur de cette expérience, la durabilité guide chaque étape. Apprendre à utiliser ce que la nature offre sans la dégrader est au cœur de notre démarche.

- L'or blanc (l'eau pure): la neige est une ressource précieuse. Une fois fondue et filtrée, elle permet d'obtenir une eau essentielle à la préparation des repas. Nous testerons ensemble ce processus pour préparer notre thé chaud, ce qui nous permettra d'apprendre concrètement le cycle de l'eau et la sobriété.

- La faune silencieuse: lynx, chevreuils et oiseaux migrateurs. Ils traversent le vallon, souvent invisibles, mais bien présents. En adoptant une posture discrète, l'igloo ne perturbe pas leurs déplacements. Respecter leur tranquillité, c'est leur garantir une survie durant cette saison où chaque calorie dépensée est vitale.

- La flore sous cloche: églantiers et genévrier, recouverts de givre, apportent des touches de couleur au blanc immaculé. En cueillant quelques baies avec parcimonie pour aromatiser notre infusion, nous veillons à ne jamais fragiliser les plantes. Sous nos pieds, la couche de neige agit comme un isolant thermique pour les racines.

Partage et convivialité au sommet

Après l'effort de la construction, l'igloo devient le théâtre d'activités chaleureuses qui renforcent le lien entre l'humain et son environnement:

- Ateliers d'observation: nos guides vous apprennent à lire la presse du matin, c'est-à-dire les empreintes d'animaux. Comprendre qui est passé par là, c'est apprendre à aimer, et donc à mieux protéger.
- Jeux d'équipe et de cohésion: courses d'orientation, chasses au trésor glacées et défis de construction permettent de tester sa résistance et son esprit d'entraide dans la bonne humeur.

En bref

Construire un igloo sur le Chasseral avec a-Hike, c'est choisir un hiver authentique. C'est comprendre que chaque geste de respect envers la montagne est un acte de protection pour l'avenir. Tu découvres la beauté brute du paysage enneigé, tu maîtrises des savoir-faire oubliés et tu contribues activement à la sauvegarde de l'écosystème local en pratiquant le sport de nature de manière responsable.

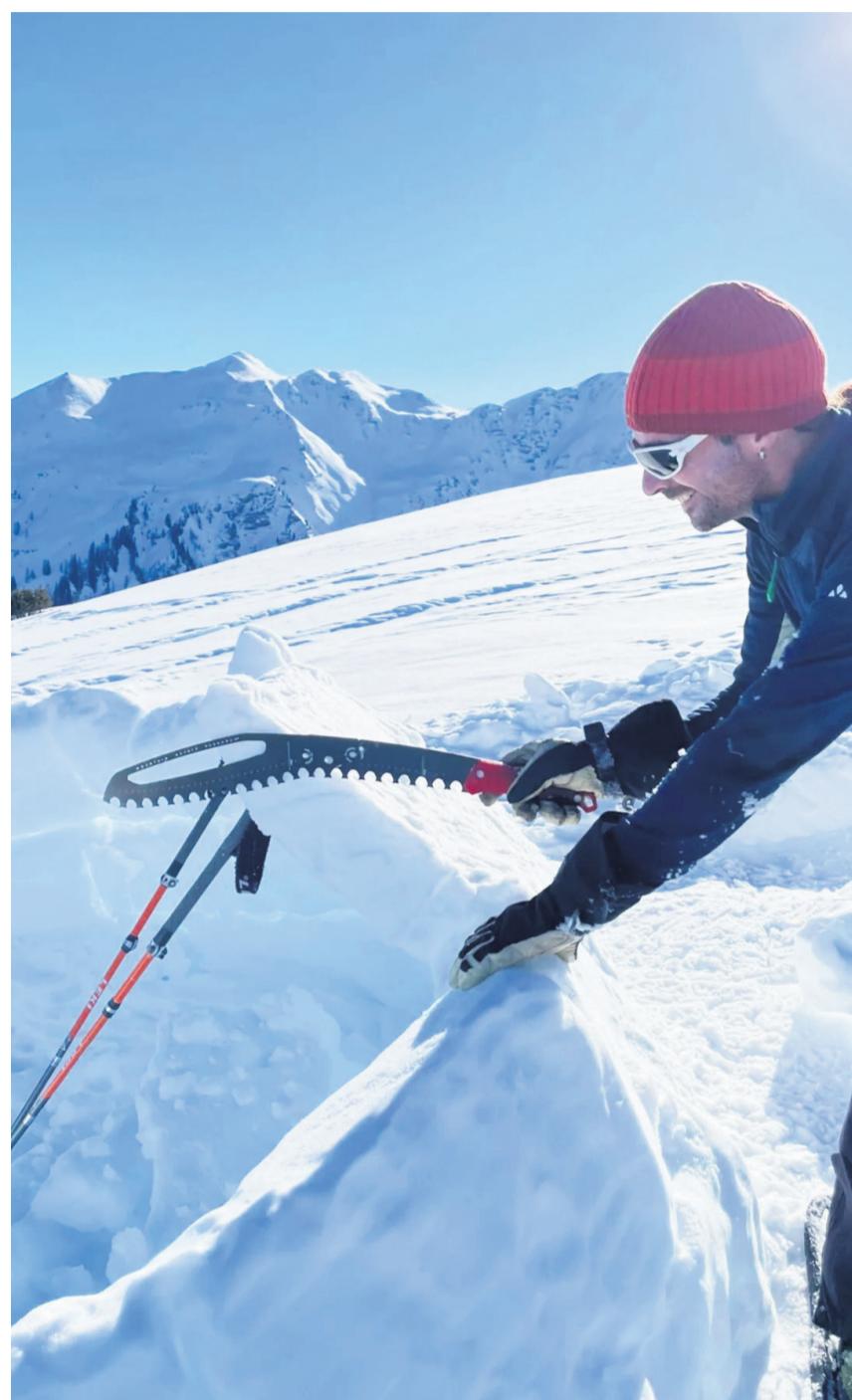
Alors, es-tu prêt à relever le défi et à partager des moments ludiques au cœur de la neige?

Informations pratiques

Retrouvez toutes les dates, les tarifs (incluant l'équipement, les ateliers et l'encadrement par un guide professionnel) ainsi que les consignes de sécurité sur le site d'a-Hike: a-hike.ch. ■ NT

a-hike.ch

Ici, l'empreinte humaine est minimale



RECETTE D'ICI

Mocktail au citron vert



PRÉPARATION

Mocktail

Laver et couper les citrons verts en petits dés puis les répartir dans une mesure. Ajouter le sucre brun et écraser le tout à l'aide d'un pilon ou à défaut d'une fourchette. Répartir dans 4 verres. Verser par-dessus le Bitter Lemon et l'eau minérale.

Finitions

Déposer quelques glaçons dans chaque verre et éventuellement décorer de quelques zestes. Servir immédiatement.

INGRÉDIENTS

2 citrons verts (bio si possible)
2 cs sucre brun
5 dl Bitter Lemon
2 dl eau minérale gazeuse

Finitions

Glaçons
1 citron vert, le zeste râpé (facultatif)

Rubrique offerte par

VALSER[®]
SERVICE 1961

Sandro De Tomi
Attend votre appel au 032 489 13 56
ou par mail à sdetomi@bluewin.ch

J+N LES LYNX

Traces et indices

Certains animaux sauvages sont très discrets, voire farouches. D'autres ne sortent que la nuit. Les observer n'est donc pas facile. Mais avec un œil attentif, on peut repérer des signes de leur passage: une empreinte dans la terre humide ou dans la neige, quelques poils accrochés à l'écorce d'un arbre, un cône d'épicéa grignoté ou encore une crotte laissée sur le sol. Autant d'indices qui nous révèlent la présence d'un animal, à condition de savoir lire ces traces! Le samedi 7 février, le groupe J+N Jura bernois de Pro Natura invite les enfants dès l'âge de 8 ans à participer à une journée de pisteurs à Tramelan, qui sera agrémentée d'un repas cuisiné sur le feu et d'un petit bricolage.

L'activité est ouverte à tous sur inscription jusqu'à mercredi 4 février. ■ MD

Date samedi 7 février

Lieu Tramelan

Rendez-vous gares de Bienne, Sonceboz, Tavannes, Tramelan (rendez-vous et détails via le code QR)

Participants enfants entre 8 et 14 ans

Prix 8 francs
(le prix du transport du lieu de rendez-vous au lieu de la sortie est pris en charge par le groupe)

Contact Lorenza Marconi,
lorenza.marconi@wildpuls.ch,
079 584 50 63

Intéressé?
Informations détaillées et inscriptions sur https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public_events/2908

Informations générales sur les sorties jeunes.jurabernois@pronatura.ch



https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public_events/2908

Neuf nouvelles entreprises partenaires distinguées par le Parc Chasseral

Trois ans après son lancement, le programme Entreprises partenaires du Parc Chasseral compte désormais 22 sociétés et associations. Neuf d'entre elles ont reçu officiellement leur distinction le mercredi 21 janvier au Moulin de Bayerel situé dans le Val-de-Ruz, après qu'une commission dédiée a validé leur engagement dans un processus visant à améliorer leurs engagements en faveur de la durabilité.

Une rencontre des entreprises partenaires du Parc Chasseral était organisée mercredi 21 janvier au Val-de-Ruz, l'occasion pour neuf d'entre elles de recevoir formellement leur distinction des mains du président du Parc naturel régional Chasseral, Michel Walther. Le programme national Entreprises partenaires est basé sur les valeurs des parcs suisses. Lancé en 2023 dans le Parc Chasseral, il propose un accompagnement personnalisé des entreprises dans un processus menant vers plus de durabilité au sein de leur structure.

Des valeurs fortes pour un engagement quotidien

Sont valorisées les initiatives particulièrement engagées en faveur de l'économie de proximité, de la nature, du paysage et d'une société respectueuse et inclusive. Le Parc Chasseral soutient ces entreprises pour réaliser certaines mesures de durabilité et rend possibles des échanges sur ces thèmes et la mise en réseau avec d'autres entreprises et acteurs locaux.

Pour cette soirée de rencontre, les personnes présentes ont été invitées à découvrir deux entités partenaires du Parc Chasseral. Tout d'abord l'entreprise Lienher SA, à Savagnier, qui fabrique des fenêtres localement, dans ses locaux au Val-de-Ruz, aux normes les plus récentes et avec du bois suisse, voire régional. Puis le Moulin de Bayerel, à Fenin-Vilars-Saules, lieu d'accueil et d'animations culturelles, éducatives et écologiques, qui valorise la force hydraulique et l'autonomie énergétique.

Les neuf nouvelles entreprises distinguées

Neuf entreprises ont été distinguées par la Commission locale Entreprise partenaire en 2025, pour un total de 22 entreprises partenaires du Parc Chasseral. Elles se distinguent, entre autres, par les engagements suivants :



Les nouvelles entreprises partenaires ont reçu mercredi soir à Val-de-Ruz leur distinction des mains du président du Parc Chasseral, Michel Walther, photo: Parc naturel régional Chasseral

- André & Jardin (Diesse), renonce aux produits phytosanitaires et favorise les chantiers locaux.
- Creajardin (Tavannes) a notamment consacré de nombreux efforts sur l'efficience énergétique de ses bâtiments et machines, et valorise pavés filtrants ou encore plantes indigènes sur ses chantiers.
- Grand Chasseral Tourisme (Sonceboz) s'engage à faire vivre et prospérer son territoire en collaborant en priorité avec des partenaires locaux, et soutient activement la régionalité en proposant des offres liées à des produits et savoir-faire de la région.
- Grosjean Weine (Tüscherz-Alfermée) cultive la vigne en agriculture biologique et assure un entretien exemplaire des prairies sèches à orchidées.
- La Couronne (Sonceboz) valorise les produits du terroir labellisés Grand Chasseral regio.garantie et Produit des parcs suisses, et propose un service de catering axé sur une cuisine régionale et de saison.
- Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP, Tramelan) propose à la clientèle de compenser ses émissions de CO₂, permettant de financer divers projets durables, et garantit une présence significative de produits régionaux dans sa carte.
- Le Hangar (Loveresse) propose des produits personnalisés en bois régional traités sans solvants.
- La Société d'apiculture du Jura bernois (Villeret) s'engage pour la formation des apiculteurs et la préservation de l'abeille mellifère.
- Weingut Andrey Schafis (Ligerz) cultive la vigne en agriculture biologique et s'engage activement pour le maintien des méthodes de viticulture traditionnelles.

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 53 000 habitants.

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Adieu

AVIS MORTUAIRE

*Fatti non foste a viver come bruti,
ma per seguir virtute e canoscenza
(Dante)*

Ses enfants: Vladimir et Malika Carbone
Joachim et son amie Maeva
Maël
Max Carbone et Gertrude Lucie Labrosse
Tatiana Carbone et son ami Thierry Solignac
ainsi que les familles parentes et amies en Italie, en Suisse et aux Seychelles ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Luigi Carbone**

qui nous a quittés dans sa 93^e année.
Saint-Imier, le 21 janvier 2026

Adresse de la famille: Max Carbone
rue Paul-Charmillot 18
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Un merci tout particulier au personnel du home La Roseraie, à Sasdoval et à l'hôpital de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

*Si toute vie va inévitablement vers la fin,
nous devons durant la nôtre la colorier
avec nos couleurs d'espoir et d'amour.
Marc Chagall*

Pour un mot reçu
Pour un geste d'amitié
Pour une fleur offerte
Pour votre don
Pour toutes ces attentions témoignées
lors du décès de

Madame Nadine Schönenberg

Sa famille vous adresse un chaleureux merci
Janvier 2026

ROTARY CLUB LES REUSSILLES

Solidarité en action

Engagé de longue date dans l'action solidaire, le Rotary Club Les Reussilles a remis deux chèques à des organisations œuvrant en faveur des familles en difficulté et des personnes en situation de handicap

Lors de la séance du 29 octobre 2025, le club a remis un chèque de 5 000 francs à Thierry Gagnebin, responsable de la comptabilité et contrôle de gestion du Centre Social Protestant; cette somme est destinée à soutenir des familles monoparentales pour la résorption de leur endettement.

Ensuite, lors de la séance du 12 novembre 2025, le club a accueilli Sebastiano Carfora, président de l'ASPr section régionale Jura / Neuchâtel / Jura bernois / Bienne (et de l'association suisse) et lui a remis un chèque de 4 000 francs, provenant du bénéfice de la torréfaction 2025.

On rappellera que l'histoire de la lutte contre la polio a débuté en 1979 par plusieurs clubs rotariens en finançant et en organisant la vaccination



De gauche à droite: Erwin Dornbierer (président 2025-2026), Sebastiano Carfora, président de l'ASPr section régionale Jura / Neuchâtel / Jura bernois / Bienne, Sandrine Liechti König, membre du comité du RCLR

Photo tirée du site du RCLR

des enfants. Le virus était alors endémique dans 125 pays et l'assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution pour l'éradication mondiale de la polio en 1988, et le nombre de cas dus au poliovirus sauvage a depuis diminué de 99 %.

L'Association suisse des paralysés (ASPr) a pour objectifs de conseiller,

accompagner et soutenir les personnes paralysées médullaires et leurs familles tout au long de leur vie. Elle vise à promouvoir leur autonomie et leur qualité de vie en offrant une gamme de services, du soutien au quotidien à la réintégration sociale et professionnelle, et en se mobilisant pour leurs droits politiques. ■PF

PRO SENECTUTE

Raquettes

Jeudi 12 février, 14 h-16 h 30, Tavannes
Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu et horaires définis en fonction des conditions météo. Se référer aux informations relayées sur nos groupes WhatsApp ou contacter Pro Senectute Arc Jurassien: 032 886 83 86. Débutants bienvenus!

Jeudi 12 février, 13 h-17 h, Canton de Neuchâtel Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur! 2 sorties par mois sont proposées aux amateurs de raquettes ou marche hivernale. En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Débutants bienvenus! Inscription auprès de la monitrice responsable, Katharina Oppiger, 077 444 37 03.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>



CONSEIL DU JURA BENOIS (CJB)

Élections 2026 au Conseil du Jura bernois

La population du Jura bernois est appelée à se rendre aux urnes afin d'élire les membres du Conseil du Jura bernois pour la législature 2026-2030.

Ces élections auront lieu le 29 mars 2026, en même temps que celles du Grand Conseil et du Conseil-exécutif. Les listes électorales sont d'ores et déjà disponibles.



La Chancellerie cantonale a publié les listes et candidatures en vue des prochaines élections au Conseil du Jura bernois (CJB). Les chiffres témoignent d'une évolution du paysage politique régional, dans un contexte marqué par le départ de la commune de Moutier.

Pour ce scrutin, 9 listes ont été déposées émanant de 8 formations politiques, contre 18 lors des élections de 2022. Le nombre de candidats s'élève à 125, alors qu'ils étaient 159 il y a quatre ans. Parmi ces candidatures, 19 membres sortants se représentent.

Cette évolution s'explique en grande partie par la nouvelle configuration territoriale du Jura bernois. Elle marque l'ouverture d'un nouveau cycle pour le CJB, appelé à poursuivre sa mission

dans un périmètre redéfini, tout en demeurant un acteur central de la vie politique et institutionnelle régionale.

Ce nouveau contexte constitue une étape importante pour le Jura bernois et offre à la population l'occasion de s'exprimer sur l'avenir de la région. La participation à ces élections est essentielle afin que chacune et chacun puisse faire entendre sa voix.

Le Conseil du Jura bernois

Le Conseil du Jura bernois est l'organe politique régional pour le Jura bernois et compte 24 membres. Il dispose de compétences spécifiques qui lui sont conférées par le statut particulier prévu pour la minorité francophone du canton de Berne. Le CJB dispose de trois types de compétences:

- Des compétences décisionnelles qui lui permettent de statuer sur les demandes de subvention émanant du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds de loterie et du Fonds du sport. Le Jura bernois dispose d'enveloppes financières pour ces trois fonds dont les montants sont octroyés à des projets qui émanent du Jura bernois ou qui ont un lien important avec la région. Le CJB bénéficie également de compétences décisionnelles en matière de nominations de représentant-e-s du Jura bernois dans différentes instances.
- Des compétences de négociation qui lui permettent de collaborer régulièrement avec les autorités cantonales ou régionales voisines dans les affaires relevant de la langue, de la culture ou de l'administration d'institutions communes. Dans le cadre des programmes de financement de projets cantonaux, intercantonaux ou transfrontaliers (Interreg), le CJB appuie les projets d'importance pour la région.
- Des compétences de participation qui lui permettent notamment de prendre position dans des procédures de consultation ou de coparticipation. ■CJB



[Listes électorales](#)

LA PLUME

L'émerveillement de l'infini



Il y a quelques jours je suis parti en voyage. Un voyage interstellaire pour parcourir l'Univers observable. Non, je ne suis pas devenu fou, c'est l'expérience proposée par un observatoire situé dans la Vallée de Joux. Avec des ami(e)s, qui m'ont invité, nous nous sommes mis plein les yeux, et la tête! Entre les corps célestes s'étendent des distances qui dépassent l'imagination : des années-lumière de vide, de silence, de ténèbres traversées par quelques grains de lumière. Et pourtant, ce vide n'est pas un néant. Il est l'espace où tout peut advenir, où les galaxies naissent, se dispersent, se rencontrent. On en dénombre des milliards, peut-être davantage encore, comme si la création elle-même avait choisi la profusion pour langage.

Ces distances nous rappellent aussi que ce que nous voyons aujourd'hui, c'est l'Univers tel qu'il était il y a 4 ans, pour l'étoile la plus proche et des millions d'années pour tout le reste. Et l'Univers, tel qu'il est aujourd'hui, ne

sera observé que dans un même laps de temps. À nous donner le tournis...

À l'échelle cosmique, nous sommes donc minuscules, mais toute cette profusion de matière, toutes les couleurs spectaculaires de cet espace infini, ne peuvent être appréciées que par des intelligences semblables à celle de notre espèce: une intelligence capable de questionner, de comprendre, de rêver. Nous habitons un point de poussière, et pourtant nous levons les yeux vers le ciel pour y chercher du sens, de la beauté, de l'émerveillement. Cet émerveillement dit à la fois notre petitesse face à l'Univers et à toutes les choses que nous ne pourrons jamais connaître ou observer, mais aussi notre grandeur d'humains capables d'expérimenter et comprendre une partie de cet Univers qui nous entoure. Entre grandeur et petitesse se loge la possibilité d'une humanité plus humble, plus émerveillée, plus consciente de sa place dans l'immensité. ■ MATTEO SILVESTRINI, PASTEUR

Agenda**VENDREDI 30 JANVIER**

- Soirée gymnique de la FSG Péry, centre communal, Péry, 20h
- Vernissage de l'exposition *Culture(s) de vies*, CCL, Saint-Imier, 19h15

SAMEDI 31 JANVIER

- Match au loto de la Société des Pêcheurs, salle polyvalente, Cortébert, 20h
- Soirée gymnique de la FSG Péry, centre communal, Péry, 20h
- Concert du club des accordéonistes de Tramelan et environs, salle de la Marelle, Tramelan, 20h
- Saucisses au marc Narnia, Chez Marian, Orvin dès 11h45
- Zeppo/DK Dance/MXD, ecoanarcore, punk industriel, rock, Espace Noir, Saint-Imier, 21h

MERCREDI 4 FÉVRIER

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30
- Conférence *Langage inclusif, une tempête dans un verre d'eau ou une réponse à un vrai problème ?* CIP, Tramelan, 19h30
- Conférence de l'Université des aînés, Bienn, aula de l'école primaire de la Poste, 14h15: *Agroécologie: vers une transformation de nos systèmes alimentaires?*, Prof. Jérémie Forney

JEUDI 5 FÉVRIER

- JeudreLive, iAROSS, pop-rock, CCL, Saint-Imier, 20h15
- Les 25 ans du Florisa, Orvin

VENDREDI 6 FÉVRIER

- Les 25 ans du Florisa, Orvin

SAMEDI 7 FÉVRIER

- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente, Cormoret, 9h-18h
- Exposition de Patchwork, Challenge 2025, centre communal, Péry, 10h-18h
- Les 25 ans du Florisa, Orvin

DIMANCHE 8 FÉVRIER

- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente, Cormoret, 9h-15h
- Super loto du Corps de musique de Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier, 16h
- Exposition de Patchwork, Challenge 2025, centre communal, Péry, 10h-17h
- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

VENDREDI 13 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

SAMEDI 14 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

DIMANCHE 15 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

EXPOSITIONS

- Peintures *Une année d'escapades de May Lachat*, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 février. Lundi-vendredi, 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche fermé
- *Histoire(s) de compositrices, levons le voile!* La Couronne, Sonceboz, jusqu'au 1^{er} février, vendredi-samedi 9h-12h et 13h30-17h, dimanche 13h30-17h
- *Culture(s) de vies*, photos de Frédéric Palladino, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 8 mars, mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h
- Peintures de Rosemarie Favre, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin mars, lundi-vendredi 8h30-17h, samedi-dimanche 9h-17h
- Photographies de Charlène Mamie, *Pistes vertes*, CIP, Tramelan, du 27 février au 2 avril, lundi-vendredi, 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche 14h-17h

Réclame


CLIN D'OEIL
COMMUNICATION VISUELLE
Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h 30-11h 30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-11h 30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Cormont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h 30-16h 30, jeudi: 9h 30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairies des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h 30-18h 30), mercredi: 10h-12h, vendredi: 10h-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h 30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h 30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h 30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SOURCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10h-12h et 16h30-18h, mardi et jeudi: 10h-12h et 16h30-17h 30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h 30, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux *Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h 45 et 14h-16h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h 45, jeudi: 9h-11h 45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h 30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous part téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs**BIBLIOBUS UPJ**

■ **CORGÉMONT** Mardi 3 février: 14h 30-16h 45, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 17 février: 16h-16h 45, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 7 février: 9h 45-11h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 3 février: 17h 30-19h 30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 20 février: 17h 30-19h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 20 février: 16h-17h, entrée du village. ■ **SOURCEBOZ** Mardi 24 février: 16h 30-19h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 20 février: 14h 30-15h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET** **Bibliothèque** Mardi: 17h-18h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT** **Bibliothèque** Mercredi: 13h 30-14h et 19h 30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert.

■ **COURTELARY** **Bibliothèque** Lundi: 15h-17h 30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h 30, vendredi: 9h 30-10h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Bibliothèque** Mardi: 15h 15-17h 15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER** **Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliothèque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaint-imier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER** **Bibliothèque** Lundi: 17h 30-19h 30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN** **Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 10h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET** **Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE** **Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Cormoret, 079 797 33 53, e.rn.geiser@bluewin.ch.

■ **SAINT-IMIER** **Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)**

Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY** **Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h 30-18h (dernière entrée à 16h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9h 30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h 30-18h.

■ **BUGNENETS-SAVAGNIÈRES CENTRE NORDIQUE**

École suisse des sports de neige: 079 611 79 91, www.chasseral-snow.ch, www.cnbs.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN** **CHASSERAL CENTRE NORDIQUE**

École de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN** **TÉLÉSKIS** La Charrière 11, 2534 Orvin, 032 323 93 09 (informations), 032 323 93 08 (répondeur automatique, heures d'ouverture), info@presdorvin-ski.ch, www.presdorvin-ski.ch. ■ **TRAMELAN** **TÉLÉSKIS** 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguelet).

■ **FRINVILLIER** Gym dames: lundi 19h 30-20h 30, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **VILLERET** Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **PLAGNE** Vendredi 20 février: 17h 30-19h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 20 février: 16h-17h, entrée du village.

■ **SOURCEBOZ** Vendredi 24 février: 16h 30-19h 30, commune. ■ **ORVIN** Vendredi 24 février: 16h 30-19h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

■ **PÉRY-LA HEUTTE** Vendredi 24 février: 16h 30-19h 30, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Vendredi 24 février: 19h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne.

■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h 30-20h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 261

GROUPE THÉÂTRAL DE COURT

Une dose de folie avec *Folle Amanda* !

Après une pause d'un an, le Groupe Théâtral de Court remonte sur scène avec *Folle Amanda*, un cocktail explosif de rires, de quiproquos et de personnages hauts en couleur

Après une année de silence qui a laissé un vide sur la scène locale, le Groupe Théâtral de Court (GTC) remonte enfin sur les planches. Pour marquer ses retrouvailles avec le public, la troupe a choisi un monument de la comédie de boulevard: *Folle Amanda*, de Bariet et Grédy, mise en scène d'André Christe. Un cocktail explosif de rires, d'extravagance et de quiproquos.

Le rideau se lève à nouveau

Le silence est rompu, les comédiens du GTC sont dans les starting-blocks et l'équipe des décors a soigné les derniers détails visuels. C'est avec une impatience non dissimulée qu'ils s'apprêtent tous à retrouver leur public fidèle pour une série de représentations qui s'annoncent hautes en couleur. Pour ce retour tant attendu, la troupe mise sur l'énergie pure.

Amanda: un tourbillon de vie

Folle Amanda, c'est l'histoire d'Amanda, une ancienne chanteuse de music-hall au tempérament de feu. Optimiste incurable et un brin dépendante, elle vit au jour le jour, poursuivie par les huissiers, mais toujours portée par ses souvenirs de gloire.

Le calme relatif de son quotidien est chamboulé lorsqu'elle décide de publier ses mémoires. Un projet qui n'enchanté



La troupe du Groupe Théâtral de Court reprend du service après une pause d'une année



Des personnages hauts en couleur pour la pièce de théâtre *Folle Amanda*

guère son ex-mari, Philippe, un homme politique en pleine campagne électorale et soucieux de sa respectabilité. Entre une fille trop sérieuse, un ex-mari paniqué et des situations rocambolesques, Amanda va devoir jongler avec brio (et beaucoup d'humour) pour rester fidèle à elle-même.

Dans une mise en scène qui fait la part belle à la spontanéité, les comédiens de Court ont mis tout leur cœur pour incarner ces personnages hauts en couleur. La pièce de Bariet et Grédy est un modèle du genre, où le rythme ne faiblit jamais.

Venez nombreux pour fêter ce retour sur scène et partager un moment de pure détente. Amanda vous attend, et elle n'a pas l'intention d'être sage! ■ GTC

Court, halle de gymnastique
Dimanche 8 février à 17 h
Vendredi 13 février à 20 h 15
Samedi 14 février à 20 h 15
Dimanche 15 février à 17 h
Vendredi 20 février à 20 h 15
Samedi 21 février à 20 h 15
Dimanche 22 février à 17 h
Jeudi 26 février à 20 h 15
Vendredi 27 février à 20 h 15
Samedi 28 février à 20 h 15
Réservations: www.theatredecourt.ch
ou 079 285 64 34

Cortébert, halle de gymnastique
Samedi 7 mars à 20 h 15
Réservations: www.theatredecourt.ch
ou 079 285 64 34

Péry, salle de spectacles
Dimanche 15 mars à 17 h
Réservations: 079 506 98 68

16 communes
1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Un classique né sous les projecteurs de la Reine Maillan

Si *Folle Amanda* est aujourd'hui une pièce culte, c'est parce qu'elle est indissociable d'une figure légendaire du théâtre français: Jacqueline Maillan. En 1971, le duo d'auteurs fétiches du boulevard, Bariet et Grédy (à qui l'on doit aussi *Potiche ou Fleur de Cactus*), écrit cette pièce spécialement pour la Maillan. Ils voulaient un rôle à la mesure de son énergie débordante, de son sens du timing et de sa capacité à passer du rire aux larmes en un clin d'œil. La pièce est créée au Théâtre des Bouffes-Parisiens avec une mise en scène de Jacques Charon. Le succès est immédiat. Le public se rie pour voir Amanda, cette ancienne star de music-hall fauchée, mais magnifique, qui refuse de vieillir et de s'ennuyer. Le grand public a découvert cette pépite grâce à l'émission culte *Au théâtre ce soir*. La captation de la pièce est restée dans les mémoires comme l'un des moments les plus drôles de la télévision, avec notamment la réplique mémorable de Maillan face à Daniel Ceccaldi. Après Jacqueline Maillan, de grandes comédiennes comme Line Renaud ou Sonia Vollereaux ont endossé le costume d'Amanda. Aujourd'hui, c'est au tour du Groupe Théâtral de Court de se réapproprier ce personnage haut en couleur, prouvant que l'humour de Bariet et Grédy n'a pas pris une ride! ■ GTC

LETTRE DE LECTEUR

Le canton prend ses responsabilités pour les personnes les plus démunies

Depuis quelques temps, certains courriers de lecteurs ont déjà un air de campagne électorale. Dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du 9 janvier, il est question d'un durcissement inhumain concernant les lieux d'accueils dans les foyers d'hébergements d'urgence. Selon les auteurs de l'article, le canton de Berne est devenu plus restrictif. Or si l'on s'intéresse de manière objective et réelle de la situation, la réalité est toute différente.

L'évolution du nombre de places et de sites soutenus par le canton ont passé en ville de Berne de 1 à 4 sites et le nombre de places de 50 à 107 entre 2023 et 2025. Pour la ville de Biel/Bienne 2 places supplémentaires ont été offertes avec actuellement 54 places, à Thoune 27 places sont disponibles. Pour les personnes qui sont dans une situation où leur vie est en danger, elles sont toutes hébergées même si elles ne remplissent pas les conditions.

Une raison majeure de l'extension des capacités d'accueil à Berne réside dans le fait que certains demandeurs d'asile préfèrent séjourner à Berne plutôt que dans un logement qui leur a été attribué et financé par le canton, occupant ainsi un lit dans un hébergement

d'urgence au détriment d'une autre personne.

L'hiver dernier, aucun incident n'a été signalé, ce qui est également le cas pour l'hiver en cours.

Le 23 janvier, le Directeur de la DSSI Pierre Alain Schnegg a fait le bilan de ses dix ans d'activité. Bilan très positif, dans les différents domaines, santé, hôpitaux, services d'aides à domiciles, formation de personnes issues de la migration, gestion de la crise du Covid, d'arrivée massive de personnes fuyant la guerre en Ukraine, restructuration des hôpitaux, pour ne citer que les plus importants. Pierre Alain Schnegg a fait ses preuves depuis dix ans et il est prêt à continuer de s'investir pour le bien de notre canton.

Dans deux mois, vous avez le privilège de nommer des personnes pour un nouveau mandat, en espérant que vous ferez bon usage de votre droit de vote, et par la même occasion améliorer le score de la participation électorale.

■ ÉTIENNE KLOPFENSTEIN, CORGÉMONT

ASSOCIATION INTERCANTONALE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Mobilisation contre le frelon asiatique

Création d'une Association Intercantonale contre le frelon asiatique

En décembre 2025 a été fondée à Moutier l'Action Intercantonale contre le Frelon Asiatique (AIFA). Elle se propose de réunir et coordonner les personnes intéressées, bénévoles et professionnelles, concernées par la lutte contre cette espèce invasive. En effet, cette dernière année a vu une progression impressionnante de cet insecte vivant en importantes colonies particulièrement néfastes aux activités apicoles, arboricoles et à la biodiversité. À titre d'illustration, plus de 50 nids regroupant plusieurs milliers de frelons ont été localisés et détruits dans notre région (Vallon de Saint-Imier, de Tavannes et Moutier). Pour freiner cette propagation généralisée, la lutte doit se déployer à un niveau régional et intercantonal, en mobilisant dans nos vallées des réseaux de personnes motivées, compétentes et disposant du matériel adéquat pour traquer et détruire les nids du frelon Vespa velutina.

L'AIFA, à travers ses membres, prévoit de mobiliser, former et mettre en



Photo: frelon-asiatique-suisse.ch

commun les personnes et ressources nécessaires. Pour ce faire, des activités d'information, de sensibilisation et de dialogue avec le public et les autorités seront aussi déployées. De la recherche de fonds pour le matériel indispensable à ces traques sera aussi menée à bien.

Toutes personnes intéressées et motivées par le but de l'association sont encouragées à prendre contact et devenir membres, ou à la soutenir financièrement.

■ JEAN-FRANÇOIS BESSIRE, PRÉSIDENT, MOUTIER
THOMAS LAUBSCHER, MEMBRE DU COMITÉ, CORGÉMONT

TEAM VALLON

50 ans, des bonnets pour 360 junior(e)s !

À l'occasion de son 50^e anniversaire, le Club des 100 du FC Erguël a tenu à marquer l'événement en offrant un bonnet à l'ensemble des juniors et juniores féminines du Team Vallon avec tous ses vœux de succès pour la préparation hivernale



Ces juniors sont tout fiers de porter le bonnet Team Vallon offert par le club des 100 du FC Erguël



Scannez le code QR
pour accéder à la présentation
des équipes Team Vallon

Avec les sincères remerciements
du Groupement Juniors Team Vallon
et de ses deux clubs fondateurs,
le CS Vallon et le FC Erguël



Comité Club des 100



TEAM VALLON

Très beau succès du tournoi en salle

Le Team Vallon a vécu un week-end riche en émotions lors du traditionnel tournoi en salle de Corgémont. Entre une demi-finale disputée le matin et une performance exceptionnelle l'après-midi, les juniors E ont montré sérieux, caractère et fierté sur le terrain

Les samedi et dimanche 17 et 18 janvier derniers a eu lieu, dans la Halle de sport La Combe, à Corgémont, le traditionnel tournoi organisé par le Team Vallon et sponsorisé par La Banque Clientis que nous remercions chaleureusement.

La même équipe de juniors E a été engagée sur deux tournois le même jour, sous deux appellations différentes: le matin sous J.M. et l'après-midi en catégorie plus relevée sous Team Vallon Schär.

Tournoi du matin: J.M.

Tenant du titre après notre victoire l'an passé, l'objectif était clairement de gagner à nouveau. Malheureusement, cet objectif n'a pas été atteint. Le parcours s'est arrêté en demi-finale, face à une équipe pourtant moins forte sur le papier, mais plus réaliste. Un seul but encaissé, plusieurs occasions manquées, et surtout les lattes qui nous privent de la qualification.

Défaite 1-0 contre le FC Colombier.

Les juniors ont toutefois parfaitement réagi en remportant le match pour la troisième place, gagné 1-0 contre Bassecourt.

L'équipe termine donc troisième du tournoi du matin, avec caractère et sérieux. Bilan de la phase de groupe: 5 matchs joués, 13 points, goal-average +11.

Même si l'objectif principal n'a pas été atteint, la prestation reste solide et encourageante. C'est toujours un réel plaisir de voir les jeunes appliquer en match ce qui est travaillé à l'entraînement.

Tournoi de l'après-midi: team Vallon Schär

Pour ce second tournoi, trois joueurs supplémentaires ont été intégrés afin de soulager ceux déjà très sollicités le matin. Le niveau était clairement plus élevé, avec des équipes expérimentées



Team Vallon E Schär

et bien structurées, comme Audax Academy ou SR Delémont. L'objectif était simple: faire de notre mieux.

Et là... très belle surprise.

Nous terminons premiers de notre groupe, notamment grâce à une victoire marquante 3-2 contre les SR Delémont. Une première, et surtout une immense source de fierté. Les juniors étaient émerveillés par leurs propres performances. Ce n'était pas facile, mais ils l'ont fait.

Bilan de la phase de groupe: 5 matchs joués, 13 points, goal-average +6.

En demi-finale, nous affrontons une équipe qui s'était inclinée 6-0 face à Audax Academy, et qui avait terminé deuxième de son groupe avec un bilan de cinq matchs joués, douze points et

un goal-average de +5. Nous remportons la rencontre 5-0, avec sérieux et maîtrise.

Finale

La finale débute mal avec un but encaissé après cinq minutes (1-0). Le poteau nous prive ensuite de l'égalisation, et à ce moment-là, quelque chose cède. Audax Academy inscrit trois buts supplémentaires. Score final: 4-0 pour Audax Academy.

Malgré cette défaite, il n'y a absolument pas à rougir. Ce n'est pas le même mouvement junior, ni les mêmes moyens, ni le même contingent. Être capables de rivaliser avec des structures de cette envergure, avec notre effectif et l'état de fatigue, est déjà une performance remarquable. Les joueurs

peuvent être fiers d'eux. Et moi, je suis très, très fier d'eux.

Un grand merci à l'organisation et aux arbitres impeccables. La cantine était au top et l'ambiance parfaite. Vivement l'année prochaine!

Belles performances des E Shaqiri

Les jeunes juniors E Shaqiri, qui ont également pris part à ce tournoi, ont brillé. Malgré un effectif réduit de moitié, ils ont déployé un football exceptionnel, ne connaissant que la victoire et une seule défaite en phase de poule. Leur parcours a été marqué par une victoire éclatante en demi-finale face à un adversaire redoutable. En finale, un but concédé sur une faute en toute dernière minute les a privés du trophée, mais l'expérience reste inoubliable. L'ambiance était au beau fixe, avec des parents passionnés, soutenant leurs enfants avec ferveur.

JML



Team Vallon E Shaqiri

SKI-CLUB CORGÉMONT

Sortie à ski à Leysin

Le week-end passé, le Ski-club de Corgémont a pris la route de la station vaudoise de Leysin pour sa traditionnelle sortie à ski. Sous une météo clémente et grâce à une fine couche de neige fraîche tombée durant la nuit, la joyeuse équipe a pu profiter pleinement des pistes dans d'excellentes conditions.

Une ambiance chaleureuse et conviviale a réuni la cinquantaine de participants dans le chalet de l'ancien Stand. Avec presque autant d'enfants que d'adultes, les rires, les jeux et la bonne humeur ont rythmé tout le week-end. Cette sortie a également été l'occasion de savourer de délicieux

repas, préparés et servis par une équipe de cuisine au top. Un grand merci aux commerçants du village de Corgémont pour la qualité de leurs produits: c'est une véritable chance de pouvoir compter sur nos artisans locaux. Ce week-end à Leysin restera un franc succès. Le comité remercie

chaleureusement tous les participants pour leur présence ainsi que pour les nombreux coups de main. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition.

JB



Enfants et adultes ont pu profiter pleinement des pistes de ski de Leysin

PRO SENECTUTE

Randonnée

Mardi 10 février, 13 h 15-17 h, Cornol, Tour de la Baroche (JU) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 3h. Dénivelé: boucle 271 m +/- Rendez-vous: 13 h 15, étang de Cornol. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Said Ouldamri, 076 792 49 72.

Séjour rando en Provence

Du 18 au 24 avril, Joucas La Provence regorge de merveilleux endroits! Ce séjour vous permettra d'en découvrir certains comme le Colorado provençal, les ocres de Roussillon, Fontaine de Vaucluse ou encore l'Abbaye Notre-Dame de Sénanque. Information et inscription (jusqu'au 9 février): Pro Senectute, 032 886 83 02.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86, Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne:
<https://aj.prosenectute.ch/activites>

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16 Tramelan – Val Terbi 3-0
D 2^e I. Franches-Montagnes – Tramelan 3-0
D 3^e I. Pery – Tramelan 3-2
D 4^e I. Tramelan – Franches-Montagnes 3-1
D 5^e I. Tramelan – BMV92 0-3
D 5^e I. Bienne Volleyboys – Tramelan 3-1

VENDREDI 30 JANVIER

D 3^e I. 20 h 45, La Marelle: Tramelan – Bienne Volleyboys

SAMEDI 31 JANVIER

D M18 11 h, Centre sportif de l'Oiselier A: Porrentruy 2 – Tramelan
D 4^e I. 16 h, La Marelle: Tramelan – La Suze
D 2^e I. 18 h, CIP: Tramelan – La Suze 2
H 4^e I. 20 h, CIP: Tramelan – La Suze

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Un week-end de compétitions bien rempli

Le week-end dernier, le Club des Patineurs de Saint-Imier (CPSI) a été fièrement représenté par plusieurs de ses patineuses engagées sur différentes compétitions, en Suisse alémanique comme en Suisse romande

À Bâle, lors de la Leckerli Cup, accompagnée d'Éric, Jade Magri concourrait en catégorie SM1. Elle a présenté son programme avec engagement et détermination et obtient un total de 27,32 points, ce qui lui permet de se classer 7^e sur 20 participantes.

Parallèlement, six autres patineuses se sont déplacées en terre jurassienne, à Moutier. Le samedi, accompagnées par Éloïse, les patineuses ont réalisé de belles performances. Mailys Jacoulot, engagée en catégorie Bronze A, obtient un total de 20,01 points et termine 6^e sur 8 participantes. Maélie Holzer, en catégorie Interbronze A, totalise 15,70 points, bat son record personnel et se classe 5^e sur 8 participantes. Stella Wenger, en catégorie Cuivre A, réalise elle aussi un record personnel avec 11,04 points, ce qui lui permet de monter sur la 2^e marche du podium, en terminant 2^e sur 4 participantes.

Le dimanche, toujours accompagnées d'Éloïse, deux patineuses du CPSI étaient engagées en catégorie Cuivre BA. Luna Gerber termine 10^e sur 16 participantes avec un total de 11,20 points, tandis que Enora Müller se classe 16^e sur 16 participantes avec 7,24 points.

Le club adresse un grand bravo à toutes ses patineuses pour le travail fourni à l'entraînement afin de pouvoir présenter leurs différents programmes lors de ces compétitions. Chaque prestation est le fruit de nombreuses heures de répétition, de persévérance et de passion.

Place au Trophée romand

Ce week-end, place à un autre rendez-vous important avec le Trophée romand, qui se déroulera à Meyrin. Cette compétition régionale concerne exclusivement la Suisse romande. Il



Luna, Stella, Maélie et Mailys



Élisa Barras

s'agit d'un circuit organisé durant la première partie de la saison, destiné aux clubs romands. Les patineuses et patineurs y gagnent des points à chaque compétition, permettant d'établir un classement et d'accéder au Trophée romand.

Cette année, quatre patineuses du CPSI étaient qualifiées pour

y participer. Seront présentes: Élisa Magri, en catégorie Benjamin ARP; Jade Magri, en catégorie Avenir ARP.

Deux autres patineuses, engagées en catégorie Inter Argent ARP, étaient également qualifiées, mais ne pourront malheureusement pas participer: Sarah Comisso, pour des raisons

personnelles, et Anaé Schluop, engagée sur une autre compétition.

Mya Iannantuoni participe également à cette compétition en catégorie Advanced U16 afin de valider ses points pour participer au Championnat suisse.

Le club tient à féliciter l'ensemble de ses patineuses, tant pour le travail

accompli que pour la belle image qu'elles donnent du CPSI à chaque déplacement. Nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de plaisir pour ce week-end de compétition.

Enfin, le CPSI souhaite encore souligner une belle réussite: suite à la Coupe neuchâteloise, Élisa Barras a validé sa 5^e ARP. Bravo à elle. ■FS

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Des play-offs dans l'incertitude

Le HC Saint-Imier du président Ludovic Barras est assuré de participer aux play-offs de son championnat de 2^e ligue En soi, ce n'est pas une surprise, mais un aboutissement déjà établi comme objectif en début de saison. Alors certes, cette vision pourrait être analysée comme un but très aléatoire. Mais au-delà de cette analyse primaire, c'est toute une évolution qu'il faut percevoir. Les jeunes sont mis dans le bain, ou plus précisément dans une confrontation avec des adultes expérimentés. Cela fait partie du fonctionnement d'un club formateur.

Après un succès indiscutable face à Moutier (6-3), le HC Saint-Imier va donc affronter le HC Franches-Montagnes dans le cadre des quarts de finale des play-offs. Les Imériens n'auront pas l'avantage de la glace. Mais s'ils se comportent avec autant de volonté et d'abnégation que face aux Prévôtois, ils ont de belles cartes à jouer.

Johann Duplan et Jonathan Juillerat restent aux commandes

Les Bats s'inscrivent dans la continuité, habitués à des résultats encourageants selon les catégories de jeu, avec souvent des positionnements dans le haut du classement. Sans vouloir se positionner comme meilleur mouvement juniors de la région, le HC Saint-Imier peut se féliciter de pouvoir aligner une équipe dans chaque catégorie



Johann Duplan et Jonathan Juillerat vont poursuivre dans la formation des jeunes hockeyeurs de notre région

de jeu. Cela traduit le bon travail de la paire Duplan et Juillerat, ils ont été reconduits dans leur fonction.

Vincent Greub quitte la glace

Samedi passé a été le théâtre d'un moment chargé d'émotion. Vincent Greub disputait son dernier match de hockey officiel sous les couleurs du HC Corgémont.

Si Vincent défendait les couleurs de nos voisins avec passion, son empreinte au sein du HC Saint-Imier est immense. En tant qu'ancien joueur, ancien entraîneur et actuel

responsable J&S, il a consacré d'innombrables heures à la vie du HC Saint-Imier et à la formation de nos jeunes joueurs. Sans conteste, Vincent Greub est une personnalité du hockey sur glace dans notre vallon, dans notre région. Que chacun s'imprime de sa dévotion pour les jeunes et le hockey sur glace.

Nouvelle vague de fondues des Bats

Vous l'avez appréciée en décembre, vous allez vous régaler à l'approche du printemps. Est-ce qu'il y a une

chose plus conviviale qu'une fondue? Certainement, mais seules les fondues des Bats vous permettront d'évoquer le passé et le futur de votre club tout en le soutenant. Les commandes sont à remettre à nos joueurs, à nos membres, à la buvette, jusqu'au 19 février, livraison le 28 février. ■GD

SAMEDI 31 JANVIER

2^e I. Franches-Montagnes – Saint-Imier (heure à définir)

(1^{er} tour des play-offs)

U18 19h30: Université Neuchâtel – Saint-Imier

DIMANCHE 1^{er} FÉVRIER

U14 12h: Fleurier – Saint-Imier

U16 15h30: Saint-Imier – Fleurier

Filles 18h15: Saint-Imier – Country Girls

MARDI 3 FÉVRIER

2^e I. 20h: Saint-Imier – Franches-Montagnes

MERCREDI 4 FÉVRIER

U14 18h30: Franches-Montagnes – Saint-Imier



Vincent Greub, un dernier tour de patin avec l'élégance et la sportivité qui le caractérisent

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch.

Délai de remise des publications: mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BENOIS

Avis de construction 140/2025

eBau 2025-11787

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg.

Auteur du projet: cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen.

Emplacement: parcelle N° 437, au lieu-dit: Grand'Rue 47, commune de Corgémont.

Projet: transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec nouveau mât et nouvelles antennes pour les technologies 4G et 5G / COCE.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 30 janvier 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BENOIS

Avis de construction 187/2025

eBau 2025-16207

Requérants: Pierre Liechti & Associés Immobilier et Entreprise Générale SA, route de Soleure 1A, 2500 Biel/Bienne 6.

Emplacement: parcelles N°s 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088 et 1090, au lieu-dit: La Gaudé, commune de Corgémont.

Projet: construction de 6 villas individuelles avec garages intégrés, terrasses et agrandissement du chemin du Bosquet.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ La Gaudé.

Dérogation: art. 29 RPQ.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 février 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 janvier 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Pas besoin d'être irréprochable pour protéger le climat.
Moins prendre l'avion, c'est déjà bien.

En savoir plus et faire un don

Courtelary



Approbation

Modification du règlement d'organisation de la crèche municipale

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCO), la modification de règlement susmentionnée a été adoptée par l'assemblée municipale du 8 décembre 2025.

Il n'a fait l'objet d'aucun recours durant le délai légal. Par conséquent, son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} août 2026.

Les dispositions susmentionnées peuvent être consultées au secrétariat communal selon les heures d'ouverture.

Courtelary, le 30 janvier 2026

Le Conseil municipal

La Ferrière



Avis de construction

eBau 2026-626

Requérant: Garage-Station Humair Claude Sàrl, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Projet: démolition du bâtiment existant La Basse-Ferrière 20a et construction d'un bureau avec panneaux photovoltaïques en toiture. Toiture 2 pans, pente 35° C.

Parcelle: 330.

Zone: artisanale mixte.

Dérogation: –

Emplacement: La Basse-Ferrière 20a, 2333 La Ferrière.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du Secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 27 février 2026.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 30 janvier 2026

Le Secrétariat municipal

Orvin



Avis de construction

Requérant: Andrzej Wiacek, Buchrain 2, 2602 Port. **Auteur du projet:** Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Propriétaire foncier: Christophe Wiacek, av. d'Échallens 122, 1004 Lausanne et Piotr Wiacek, chemin de Monténan 8, 1004 Lausanne, tous deux représentés par Andrzej Wiacek, Buchrain 2, 2602 Port.

Projet: façade Est du bâtiment: remplacement des fenêtres PVC brunes par des fenêtres bois brunes, avec verre isolant triple vitrage, trois croisillons horizontaux et un limiteur d'ouverture sur le bas d'un battant et par local (1^{er} étage: 7 fenêtres; rez-de-chaussée: 3 + 2 fenêtres). Grandeur 0,95 x 145 cm.

Emplacement: parcelle N° 173, au lieu-dit Le Coin N° 4, 2534 Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Plans du: 20 mai 2025, modifiés le 4 décembre 2025.

Zone: zone d'affectation mixte (HA).

Objet protégé: périmètre de protection de l'aspect local selon le RAC, Digne de protection, objet C. Ensemble bâti A (Orvin, Centre ancien).

Dérogation: aucune.

Dépôt public de la demande: avec plans au Secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 22 février 2026 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 23 janvier 2026

Le Secrétariat municipal

Renan



Avis de construction

eBau 2025-7923

Requérants: Rolande et Daniel Kolly, Droit des Convers 124, 2616 Renan.

Auteur du projet: Faivre Énergie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Adresse du projet: parcelle N° 275, Droit des Convers 124, 2616 Renan.

Descriptif du projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT.

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: digne de protection, objet C.

Dépôt public: du 30 janvier au 1^{er} mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au Secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 30 janvier 2026

Le Secrétariat municipal

Adresse du projet: parcelle N° 331, Envers des Convers 59, 2616 Renan.

Descriptif du projet: transformation et rénovation du bâtiment existant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogation: art. 24c LAT.

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 23 janvier au 23 février 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au Secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 23 janvier 2026

Le Conseil municipal

Sauge



Règlement: entrée en vigueur

Le 4 décembre 2025, l'assemblée municipale de la Commune municipale de Sauge a accepté le nouveau règlement sur les émoléments. Il est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2026, sous réserve d'un éventuel recours.

Tarif: entrée en vigueur

Lors de sa séance du 27 octobre 2025, le Conseil municipal de Sauge a accepté le tarif sur les émoléments. Ces tarifs sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2026, sous réserve d'un éventuel recours.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sauge, le 30 janvier 2026

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BENOIS

Avis de construction 40/2025

eBau 2023-771

Requérante: Salt Mobile SA, rue du Caudray 4, 1020 Renens.

Auteur du projet: Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen.

Emplacement: parcelle N° 158, au lieu-dit: route Principale 9, Frinvillier, commune de Sauge.

Soncboz-Sombeval

Avis de construction

N° 2026-491

N° Commune: 0126

**Requérante:** Edith Harnisch, rue de la Gare 14d, 2605 Soncboz-Sombeval.**Auteur du projet:** Harnisch SA, Olivier Harnisch, rue de la Gare 14d, 2605 Soncboz-Sombeval.**Emplacement:** rue de la Gare 14d, 2605 Soncboz-Sombeval, parcelle: 687.**Projet:** transformation, installation technique, isolation périphérique, installation solaire thermique sur le toit et avant-toit en modules photovoltaïques devant la porte du garage.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** M2.**Dérogation:** -**Périmètre protégé:** -**Objet protégé:** -

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Soncboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Soncboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Soncboz-Sombeval, le 30 janvier 2026

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2026-522

N° Commune: 3225

**Requérant:** Jean-Luc Hauser, L'Eaubelle 24, 2534 Orvin.**Auteur du projet:** Jean-Luc Hauser, L'Eaubelle 24, 2534 Orvin.**Emplacement:** rue Pierre-Pertuis 9, 2605 Soncboz-Sombeval, parcelle: 13.**Projet:** changement d'affectation, transformation, aménagement d'un studio dans les combles et mise en place de deux fenêtres de toit. Agrandissement d'une fenêtre existante côté ouest et isolation périphérique côté nord et ouest.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** M3pc.**Dérogation:** -**Périmètre protégé:** -**Objet protégé:** -

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Soncboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Soncboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Soncboz-Sombeval, le 30 janvier 2026

Le Bureau communal

Délai de remise des publications

Mardi 12 h

fac@bechtel-imprimerie.ch

PRÉFECTURE DU JURA BÉNOIS

Avis de construction 130/2025

eBau 2025-005

** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Soncboz-Sombeval les 11 et 18 avril 2025 **

« Les éventuelles oppositions / réserves de droit déposées lors du premier dépôt public demeurent valables »

Requérant: Martin Zürcher, La Talvogne 1, 2720 La Tanne.**Emplacement:** parcelles N°s 443 et 751 aux lieux-dits: La Talvogne 1 et Le Chenau 1a, La Tanne, commune de Soncboz-Sombeval.**Projet:** pose d'un enrobé sur une route existante menant à la ferme et sur la place servant de manœuvre pour les camions.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** agricole.**Dérogation:** art. 25 LCFo.**Remarque:** projet conforme à la zone au sens de l'art. 22 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 février 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Soncboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

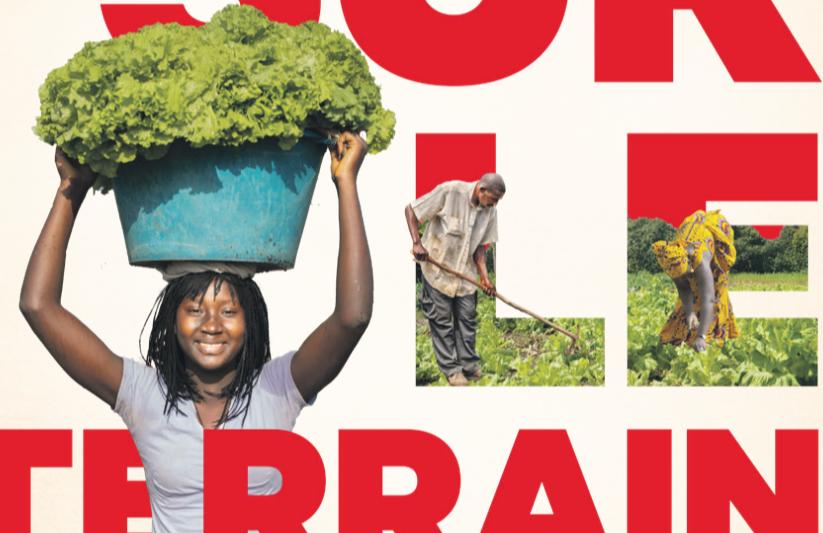
Courtelary, le 23 janvier 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

SWISSAID

**SUR
LE
TERRAIN.
CONTRE LA FAIM.**



Aidez-nous à renforcer la sécurité alimentaire au Sud: grâce à une agriculture écologique, un accès à l'eau et une éducation pour toutes et tous. www.swissaid.ch

Avis de construction 2025-58

eBau 2025-18322

Requérants: Vania et Filipe Cardoso Ferreira De Oliveira, rue de la Place 4, 2720 Tramelan.**Auteurs du projet:** idem.**Projet:** pose de deux balcons en façade sud, installation de deux Velux orientés est-ouest, création de trois fenêtres en façade nord ainsi que d'une porte. Parcalle N° 34, zone H3. **Emplacement:** rue de la Place 4, 2720 Tramelan.**Dimensions:** selon plans et formulaires.**Recensement architectural:** ensemble bâti: bâtiment: aucune.**Dérogation:** -**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.**Mise à l'enquête publique:** du 23 janvier 2026 au 23 février 2026.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 janvier 2026

La Commune

